

# L'ÉCHO de Montléant

Bulletin municipal de JARDIN



## JARDIN

prend de la hauteur !

Vie municipale

Vie pratique

Vie associative

Renseignements utiles

# Sommaire



## EDITO DU MAIRE

p. 3

## VIE MUNICIPALE

### LES ADJOINTS

Action Sociale - 1 <sup>ère</sup> adjointe	p. 4
Voiries - Réseaux - Sécurité - 2 <sup>ème</sup> adjoint	p. 6
Vie scolaire - 3 <sup>ème</sup> adjointe	p. 8
Urbanisme - 4 <sup>ème</sup> adjoint	p. 10
Bâtiments et équipements communaux	p. 12
Espaces verts - 5 <sup>ème</sup> adjoint	p. 12

### LES CONSEILLERS

Déléguée aux Affaires culturelles et vie associative	p. 14
Délégué à la Communication	p. 16

### LES ÉLUS

Vos élus sur le terrain	p. 18
Les principales délibérations 2016	p. 19

### LES SERVICES DE LA MAIRIE

Le secrétariat	p. 20
Les services techniques	p. 20
Les agents des écoles	p. 21
L'éducatrice sportive	p. 21
Les agents de service	p. 21

### NOS INFRASTRUCTURES

Culture	p. 23
---------	-------

### COMMERCES ET VIE ÉCONOMIQUE

p. 24

## VIE ASSOCIATIVE

Pêle-mêle associatif p. 30

### LES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes	p. 32
Sou des Écoles	p. 33
Comité de Jumelage	p. 34
Trophée Roses des Sables	p. 35
Club Rétro-Mécanique Jardin	p. 36
MOS 3 Rivières FC	p. 37
ACCA de Jardin	p. 37
L'Étoile Jardinoise	p. 38
Modélisme Club	p. 38
FNACA	p. 38
Section Judo de Jardin	p. 39
Vivre Autrement	p. 39
Coïnci-dance	p. 40
Gymnastique volontaire	p. 40
Boule Sportive Jardinoise	p. 41
Alpes pour tous	p. 41
Tennis Club	p. 42
À Tour de Rôle	p. 43
Club du Trait d'Union	p. 44
Nature Rand'eau haut oh !	p. 44
Contactez nos associations	p. 45

### MANIFESTATIONS 2017

Calendrier p. 46

### ÉTAT CIVIL 2016

p. 47

## RENSEIGNEMENTS UTILES

Informations pratiques	p. 26
Services en ligne	p. 28
Services médicaux et paramédicaux	p. 48
Les assistantes maternelles agréées	p. 49
Les bons mots de Jardin	p. 49
Numéros utiles	p. 50



Votre imprimeur agit pour l'environnement

Conception graphique : Magali Arnaud - 04 74 48 33 46

Impression : Imprimerie Alpha

Bulletin municipal n° 34 - Décembre 2016

Directeur de publication : Thierry Quintard

Rédaction : Patrice Ambrosioni - Monique Genève

Publicités : Karine Valette

Photos aériennes: ACTUA DRÔNE Thierry Eyraud

Illustrations : Les pincesaux de Jardin

## AVIS AUX HABITANTS, ASSOCIATIONS ET ANNONCEURS

L'Écho de Montléant est une vitrine illustrée de la vie Jardinoise. Nous l'avons voulu dynamique, à l'image de l'équipe municipale qui s'implique au quotidien pour vous offrir un cadre de vie agréable et un service public de qualité.

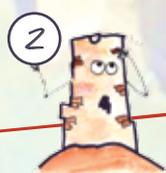
Au fil des pages, vous retrouvez les encarts publicitaires de nos commerçants,

artisans locaux et entreprises. Nous vous invitons à faire appel à eux car ils allient proximité, savoir-faire, et participent au financement de cette édition annuelle qui met en lumière les talents et les forces vives de la commune.

Comme l'an dernier, vous pourrez apprécier les illustrations réalisées par l'association jardinoise : Les pincesaux de Jardin, que nous remercions pour sa collaboration artistique.

De plus, et c'est une première grâce à la nouvelle société jardinoise ACTUA DRÔNE dirigée par Thierry Eyraud, nous vous proposons une "édition aérienne" avec des vues inhabituelles de notre commune. Nous avons également confié à ce jeune chef d'entreprise la réalisation d'un film qui sera présenté lors de la cérémonie des vœux municipaux.

**Bonne lecture à toutes et à tous !**



## Action et concertation



### Madame, Monsieur

Vu de l'extérieur, le fonctionnement de la vie communale peut sembler complexe. Via "L'Écho de Montléant", je vous invite à découvrir en détail le travail réalisé avec les membres du Conseil Municipal et les Services, à travers les grandes thématiques : action sociale, travaux, vie scolaire...

Entre élus des deux listes, nous travaillons en concertation permanente, lors des réunions internes, des commissions, des séances du conseil municipal et sur le terrain. Il s'agit d'un travail d'équipe qui permet de confronter des idées et de mutualiser nos compétences pour instruire au mieux les dossiers dont nous avons la charge.

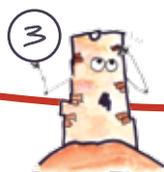
Toute cette action s'inscrit dans un schéma global que nous avons annoncé d'origine et qui peut se résumer en 3 verbes : défendre, animer et développer le village.

Défendre ses intérêts au sein de ViennAgglo et des Syndicats de communes (Musique, 4 Vallées), aider les associations et manifestations, organiser le territoire par le futur Plan d'urbanisme et soutenir les commerces, les entreprises et tous les acteurs innovants.

Personne n'est tenu à l'écart, notre action sociale le prouve et chacun est convié à participer à nos réunions de concertation comme celles de 2016 rappelées plus loin.

Je vous souhaite une très bonne année 2017 et suis à votre disposition pour vous rencontrer.

**Le Maire, Thierry Quintard**



### Action Sociale



**Évelyne ZIBOURA**  
Première adjointe

**D**iscretion et efficacité : voilà les deux credo du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), dont la mission est d'aider et soutenir celles et ceux qui se retrouvent à un moment ou un autre fragilisés. Une fragilité physique ou financière qui peut être prise en charge par les équipes du CCAS, qui sont là pour vous écouter et vous orienter vers les organismes compétents.

- ▶ Demande d'aide facultative, c'est-à-dire toute aide soumise à conditions et décision du Conseil d'Administration (confidentialité et anonymat des demandes),
- ▶ Logements sociaux ou problèmes de logement.

### Les aides financières

Elles se font sous forme de **don ou de prêt**. En 2016 le montant des aides est resté stable. Notre commission a été davantage sollicitée pour servir de lien avec les divers organismes sociaux ou autres. Nous rappelons que nous sommes à votre écoute. En cas de difficulté, le plus simple est d'agir vite, par exemple, dès la première lettre de rappel ou la relance de facture impayée. N'hésitez pas à nous contacter, nous n'aurons pas la solution à tous vos problèmes mais nous saurons vous diriger vers les personnes ou les organismes compétents.

Une participation financière aux vacances peut être allouée aux familles de Jardin dont les enfants fréquentent le centre aéré de Gémens ou d'Estrablin, sur présentation de la facture et sous condition de ressources calculée sur le quotient familial de la CAF.

### Repas des aînés

Début décembre, nous avons rendez-vous à la salle des fêtes pour notre repas des aînés de la Commune. L'installation et la décoration de la salle par les membres du CCAS nous ont permis d'accueillir nos convives dans une ambiance chaleureuse. Le menu concocté par Rhône-Alpes-Réception a ravi nos papilles et les dynamiques animateurs de Saint Germain des Chants ont fait bouger l'assistance, permettant à tous d'oublier ses soucis et ses douleurs, le temps d'un dimanche.

### Un peu d'histoire...

Le Centre Communal d'Action Sociale, institué par la loi n° 86-17 du 6 janvier 1986, a succédé au Bureau d'Aide Sociale (ancien bureau de bienfaisance et bureau d'assistance).

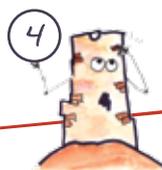
Le législateur lui confie une compétence globale dans le champ de l'action sociale et médico-sociale : le CCAS anime une action généraliste de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (...).

Le CCAS est administré par un Conseil d'Administration qui est présidé de droit par le Maire, Thierry Quintard, ou, en cas d'absence, par la Vice-présidente, Évelyne Ziboura, en sa qualité de Première adjointe. Il est composé de membres élus, de représentants extérieurs et d'habitants de Jardin.

Le CCAS mène une action de **prévention et de développement social**. Il s'inscrit aussi dans une démarche **d'insertion, de lutte contre l'isolement et l'exclusion** au sein de la municipalité, et ce, en collaboration avec le département et divers organismes et associations (Conseil Départemental, CPAM, CRAM, CAF, Pôle Emploi, bailleurs sociaux, Mission Locale, ...).

Ainsi, il est investi de la mission de développer des activités et des services en direction des populations visées :

- ▶ Instruction des dossiers d'aide sociale légale (aide sociale hébergement, obligation alimentaire, allocation perte d'autonomie, RSA...),





## Colis de Noël

Cette année, nous avons proposé aux personnes de 70 ans et plus qui n'ont pas participé au repas, une visite à domicile pour leur offrir un colis, remis par les membres du CCAS. Nous avons rencontré 90 personnes seules et 35 couples. Ce petit geste a permis à certains de mettre un nom sur un visage, offrant l'occasion de rappeler que nous sommes toujours prêts à nous déplacer si nécessaire.

## La santé n'est pas un luxe, c'est un droit !

Parce qu'il est difficile de se passer d'une bonne complémentaire santé (5 % de la population française continue pourtant à se priver de ce niveau supplémentaire de protection, plus souvent par manque de moyens financiers que par choix). Désireux de venir en aide à ses habitants les plus démunis, le CCAS de Jardin a choisi de mettre en place une "Mutuelle groupée" en partenariat avec le CCAS de Pont-Évêque. **Tous les habitants intéressés peuvent y souscrire sans questionnaire médical ni condition de ressources et obtenir des tarifs compétitifs auprès des assureurs sélectionnés : ADREA et APICIL.**

Une réunion publique et des permanences mensuelles ont permis aux habitants de s'informer sur les modalités de prise en charge et les taux de remboursement, pour pouvoir comparer. Les inscriptions sont toujours ouvertes : les personnes intéressées peuvent solliciter un rendez-vous auprès de ces mutuelles, par le biais du CCAS, avec au choix, un rendez-vous en mairie ou à domicile.

## Un défibrillateur peut sauver une vie

Le CCAS a pris en charge l'achat d'un défibrillateur, qui a été installé dans la salle polyvalente. Des sessions de formation aux gestes de premiers secours seront proposées aux personnes intéressées, pour apprendre à s'en servir et pratiquer les gestes qui sauvent.



## Et pour demain

Nous mettons tout en œuvre pour accompagner les habitants, dans tous les âges de la vie, et nous continuerons à le faire, avec passion et abnégation. Connus pour ses actions envers les personnes âgées ou en difficulté, le CCAS s'adresse aussi aux jeunes à travers les aides au logement, la mise en lien avec des partenaires institutionnels et sociaux, dans le cadre des formations, des aides à la recherche d'emploi...

## De vous à moi...

Je remercie sincèrement les membres de la commission du CCAS pour leur efficacité et leur disponibilité. Leur implication permet de mener à bien les actions programmées tout au long de l'année et d'apporter la même qualité de service aux habitants de Jardin que dans les grandes villes, la proximité en plus. Je pense notamment à la Téléalarme, aux services à la personne, au portage des repas, à la garde d'enfants...

Je peux m'appuyer sur ces personnes de confiance qui partagent mes valeurs de solidarité, d'entraide et de confidentialité, pour me consacrer aussi aux autres missions que j'assume au sein du Conseil municipal, dans les domaines culturels, les commerces, le développement économique, la communication, les affaires scolaires et mon rôle de déléguée communale au Conseil de Vie Sociale de la maison de retraite Villa Ortis.



Évelyne ZIBOURA

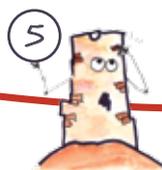
Première adjointe et membre des commissions de ViennAgglo : Cohésion sociale, Habitat, CLH, Petite enfance et âges de la vie, ainsi que du SIRCAT.

## LES MEMBRES DU CCAS

**Élus :** Thierry Quintard, Évelyne Ziboura, Christine Beaubouchez, Marie-France Elsensohn, Claire Satier, Gilles Audouard, Valérie Dias, Sylvie Duranton, Fabrice Mange.

**Représentants extérieurs :** Michèle Roux (UDAF), Charlotte Garin (Centre social de Malissol), Jean-Pierre Huguet (AFM Téléthon), Bruno Cartier (UTR de l'Isère).

**Habitants de Jardin :** Monique Arnoux, Jeanine Askontchensky, Christel Monnin et Pierre Langlois.



### Voies - Réseaux - Sécurité



**Yves GIROUD**  
Deuxième adjoint

### Sécurité routière : une des priorités

La sécurité est l'affaire de tous. Face à l'augmentation constante de la vitesse, les élus sont contraints d'installer différents équipements sur certains axes identifiés comme étant accidentogènes, pour obliger les automobilistes à ralentir.

### La vitesse dans les rues de Jardin : ça roule encore trop vite !

#### ► Achat de deux nouveaux radars pédagogiques

Pour contrôler la vitesse, la commune prévoit l'achat de deux radars pédagogiques supplémentaires, dont l'emplacement précis reste à déterminer. Une décision motivée par les statistiques fournies par le Conseil départemental, qui démontrent l'utilité de ce dispositif déjà installé à Bérardier.

En effet, au-delà de la vitesse affichée qui permet une prise de conscience de la vitesse réelle de votre véhicule, le radar pédagogique enregistre également tous les passages. Des statistiques sont ainsi recueillies et leur analyse permet de mesurer l'efficacité des dispositifs de sécurisation mis en place et d'instruire des projets d'évolution des conditions de circulation.

**Selon le rapport du radar pédagogique de Bérardier : 85 % des véhicules roulent à moins de 50 km/h. Toutefois quelques gros excès sont constatés à près de 100 km/h !**

#### ► Rue du Dauphiné

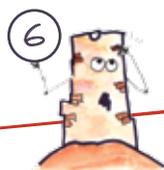
Un radar provisoire avait été disposé rue du Dauphiné. Les enregistrements montrent qu'un peu plus de 73 % des usagers n'ont pas respecté la limitation de vitesse à 50 km/h avec des pointes à 110 km/h !

Forts de ce constat nous avons engagé avec les habitants du quartier concerné une réflexion qui nous a amenés à modifier les modalités de circulation de ce secteur.

Pose de deux coussins berlinois, dans les deux sens de circulation, montée et descente, sur la route départementale 167 A, rue du Dauphiné, au carrefour de la voie de l'Europe et de la rue de l'ancienne école qui sont devenues des priorités à droite. Sur cette portion de route, la vitesse est réduite à 30 km/h.

#### ► Route de Saint-Sorlin

Pose de quatre coussins berlinois (deux fois deux), route de Saint-Sorlin, sur la RD 167. Là aussi, la vitesse est limitée à 30 km/h.



Le montant des travaux d'aménagement, pour ces deux opérations, s'élève à 15000 € HT, qui sont financés par ViennAgglo et des subventions du Conseil départemental provenant des amendes de Police, laissant une charge de seulement 3000 € à la commune.

## ► Montée de la Vieille Église

Pour améliorer la sécurité et la gestion du trafic sur la partie basse de la Montée de la Vieille Église, au niveau du rétrécissement, un déplacement de la voie est nécessaire.

Un accord a été trouvé avec le propriétaire riverain : la commune se porte acquéreur du terrain concerné. Les travaux seront réalisés par ViennAgglo dans le cadre de sa compétence voirie.

## ► Chemin d'Ortis, sortie dangereuse

Des travaux de sécurisation ont été réalisés. La pose d'un miroir est prévue sur la RD 538.

## ► Travaux réalisés dans le cadre du Programme de Voirie 2016 de ViennAgglo

Montant : 60 000 €

Chemin des Chênes, Route René Bon et Montée de la Vieille Église (partie haute) : pose d'un enrobé et entretien courant.

## ► Les services techniques à l'œuvre

Les agents des services techniques réalisent un travail important sur les voiries. Ils assurent l'entretien courant des routes communales : rebouchage des nids de poules, nettoyage des abords des voies, curetage des fossés...

## Les eaux pluviales

La gestion des eaux pluviales se fait avec le concours du Syndicat Hydraulique des 4 Vallées et ViennAgglo. Des aménagements

sont prévus dans la Combe de la Raze, à Bérardier, pour absorber les eaux de ruissellement en cas de fortes pluies. Ils concernent notamment le redimensionnement d'un piège à sédiments, pour un montant évalué à 23 000 €, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Hydraulique des 4 Vallées.

## L'éclairage public

La commune a engagé un programme de rénovation de l'ensemble de l'éclairage public, qui comprend le remplacement d'armoires, et le changement des points lumineux par des Led.

La première tranche concernera cinq armoires et seize points lumineux. Elle sera réalisée avec le concours technique du Syndicat des Énergies du Département de l'Isère.

Le montant de cette première tranche est estimé à 20 000 € HT, financé à 80 % par le SEDI, ViennAgglo et l'État (Programme des Territoires à Énergie Positive et Croissance Verte).

**Progressivement, à l'horizon 2017, dans le cadre du programme de maîtrise de l'éclairage public, sur décision du conseil municipal, la commune éteindra ses lumières de 23h à 5h, pour des raisons économiques et écologiques, excepté dans le centre de Bérardier et du Village, qui resteront éclairés toute la nuit.**

## Et pour demain ?

Nous allons poursuivre nos efforts pour entretenir les voiries, assurer la sécurité des automobilistes et des piétons, moderniser l'éclairage public, garantir le bon fonctionnement des réseaux d'eau potable et d'assainissement, tout en maîtrisant les coûts.

## De vous à moi...

Au fil des délibérations, nous vous indiquons que les projets communaux sont subventionnés par des financeurs : ViennAgglo, le Conseil départemental, le Conseil régional, les Syndicats ou encore l'État. Il est bon de rappeler que cet argent est avant tout celui du contribuable : le vôtre, le nôtre. C'est l'argent de nos impôts qui alimente les caisses, ces structures et organismes étant les gestionnaires de l'argent public.



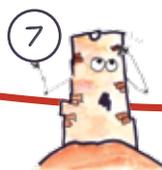
Yves GIROUD  
2<sup>ème</sup> adjoint

Il est membre des commissions de ViennAgglo : économie, voirie communautaire, travaux assainissement rivières (Syndicat Hydraulique des 4 Vallées et Systepur qui gère la station d'épuration de Reventin-Vaugris). Il est également délégué au Syndicat des Énergies du Département de l'Isère (SEDI).



## LES MEMBRES DE LA COMMISSION VOIRIE ET RÉSEAUX

Thierry Quintard, Yves Giroud, Bernard Roqueplan, Fabrice Mange, Cédric Bon, André Bracchi, Jean-Claude Roche.



Vie scolaire



**Christine BEAUBOUCHEZ**  
Troisième adjointe

### Nos écoles

**N**ous avons tous des souvenirs émus de nos années passées sur les bancs de l'école. Lieu d'instruction où se joue l'apprentissage de la vie en collectivité, elle est le creuset de l'éducation et le fondement de la citoyenneté.

#### ► Des effectifs stables

Les effectifs sont stables. Cette année, 59 enfants sont inscrits à la maternelle "Le Petit Prince" et 134 à l'école élémentaire "Marc Lentillon", soit 193 élèves, contre 186 l'an dernier.

Il en est de même pour l'équipe enseignante qui n'a pas changé, ce qui facilite le fonctionnement. Anne Delafraie est la directrice de l'école maternelle et Yves Thabaret, le directeur de l'école élémentaire.

#### ► L'école n'a pas de prix mais a un coût

La municipalité consacre un budget important aux écoles pour offrir un service de qualité. La part demandée aux familles ne couvre pas les dépenses réelles et face au désengagement de l'État, la charge pour la commune est de plus en plus lourde, avec pour conséquence des postes en déficit.

#### ► Le budget des écoles

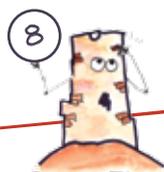
Le fonctionnement courant s'élève à 20 000 € par an :

- 11 000 € de fournitures : crédit par enfant, achat de petit matériel et livres scolaires, frais administratifs...
- 3 500 € de transports scolaires : déplacements à la piscine, au courseton, aux spectacles...
- 2 000 € de mobilier : achat de tables, bureaux, chaises...
- 3 500 € pour l'achat d'un logiciel (Voir ci-dessous : Nouveaux : les services en ligne !).

À cela s'ajoutent les frais d'entretien des bâtiments, le chauffage... qui sont répartis sur d'autres lignes budgétaires.

#### ► Les Temps d'Activité Périscolaire

Le coût annuel de fonctionnement s'élève 51 900 € de dépenses et 15 800 € de recettes, d'où un déficit de 36 000 € pour 150 enfants inscrits par jour, sachant que la part demandée aux familles se limite à 10 € mensuels par enfant. L'aide de l'État est fixe, soit 50 € par enfant et par an.





À chaque rentrée, l'équipe s'efforce de proposer de nouvelles activités : "Connaissance du Japon", "Atelier perles", "Basket", et "Atelier récup".

Le recrutement de personnel qualifié pour encadrer ces activités est un problème majeur, d'autant que les intervenants se déplacent juste pour une heure. Une contrainte qui se paye au prix fort.

## ► La restauration scolaire

Une moyenne de 115 enfants déjeunent au restaurant scolaire tous les jours. Les repas sont fournis par la société "Saveurs à l'ancienne" de Mornant. Un appel d'offres sera lancé en février pour rechercher un nouveau prestataire afin de faire jouer la concurrence et de gagner en qualité.

Malgré la hausse des tarifs de la cantine, ce service qui nécessite l'intervention de beaucoup de personnel, est en déficit de 29 400 € (45 100 € de recettes pour 74 500 € de dépenses).

## ► La garderie

Quotidiennement, 40 enfants en moyenne utilisent ce service plébiscité par les parents.

## Le sport

En plus des activités sportives proposées par les enseignants, les élèves des classes élémentaires pratiquent une heure de sport par semaine, sous la direction d'Annie, éducatrice sportive diplômée d'État.

## La musique

Les classes élémentaires bénéficient d'une heure de musique par semaine, dispensée par le Syndicat Intercommunal de Musique, pour s'initier à la culture musicale et pourquoi pas, faire naître des vocations.

## L'éducation à l'environnement

Une fois par trimestre, l'association Nature Vivante fait découvrir aux écoliers les richesses environnementales de la commune et les sensibilise à la protection de la nature.

## Et demain ?

Nous allons continuer à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour offrir de bonnes conditions de travail aux enfants et aux enseignants.

Les écoles de Jardin sont en très bon état, grâce notamment au travail mené en lien avec Bernard Roqueplan, adjoint en charge des bâtiments publics qui partage notre attachement à ce symbole de la République.

Dans un souci de mutualisation, l'an prochain, les élus souhaiteraient regrouper les temps d'intervention sur une demi-journée ou à minima, en deux fois 1 h 30 pour atteindre les 3 heures réglementaires. Une réflexion sera menée en ce sens.

## Nouveaux : les services en ligne !

Cette année, la municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau logiciel pour faciliter le quotidien des familles, dans la gestion des activités extra-scolaires et périscolaires.

Il permet d'effectuer en ligne, de n'importe quel ordinateur, les inscriptions à la garderie, la cantine, les Temps d'Activité Scolaire, le bus, et le paiement mensuel par prélèvement automatique.

Le gain est double : pour les parents, fini d'aller chercher les tickets de cantine à l'accueil de la mairie et pour les agents, c'est un allègement de leurs tâches qui leur permet de se consacrer à d'autres missions.

Après quelques mois de fonctionnement, la majorité des utilisateurs a adhéré à ce service, qui enregistre un fort taux de satisfaction.

## De vous à moi...

L'école est un lieu privilégié où l'enfant doit se sentir en sécurité, pour s'épanouir et bien grandir. Elle est le garant de l'égalité entre les citoyens et véhicule les valeurs humaines : le respect, la solidarité, l'entraide..., inscrites dans la Charte de la Laïcité affichée dans chaque classe, pour apprendre à vivre ensemble.

Par ailleurs, une Charte de bonne conduite

a été rédigée par les enfants, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Car c'est ainsi, en les rendant acteurs, que les jeunes assimileront ces règles de savoir-vivre.

**Christine Beaubouchez**  
3<sup>ème</sup> adjointe

Elle siège aux commissions de  
**ViennAgglo : Petite enfance et les âges  
de la vie, transports et déplacements.**



## LES MEMBRES DE LA COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Thierry Quintard, Christine Beaubouchez, Valérie Dias, Évelyne Ziboura, Claire Satier, Gilles Audouard, Sylvie Durantou, Cédric Bon.



### Urbanisme



**Cédric BON**  
Quatrième adjoint

### Le Plan Local d'Urbanisme

Depuis 2001, la commune de Jardin est régie par le Plan d'Occupation des Sols (POS), qui conformément à la réglementation, prendra l'appellation de Plan Local d'Urbanisme. L'objectif est de réactualiser la carte urbanistique de la commune, qui au fil des années et des constructions nouvelles, se redessine. C'est aussi et surtout une volonté d'anticiper pour préparer au mieux l'avenir, et permettre un développement harmonieux de la commune, malgré les contraintes réglementaires, tout en ayant à cœur de conserver la qualité de vie qui fait le charme de notre village.

Il s'agit, pour nous, élus, de mettre en concordance le règlement des zones : naturelles, agricoles, d'équipements, artisanales et urbanisables, avec les nouvelles dispositions qui régissent le PLU, telle que – entre autre - la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), qui prévoit qu'à échéance du 21 mars 2017, les Plan d'Occupation des Sols non transformés en Plan Local d'Urbanisme seront déclarés caducs et que s'appliquera le Règlement National d'Urbanisme (RNU).

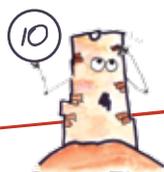
Pour l'élaboration de ce PLU, les élus se sont adjoints les services du cabinet d'urbanisme G2C, suite à une consultation publique.

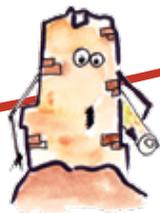
En s'appuyant sur différents partenaires, et la consultation des habitants par le biais des échanges directs avec les élus, du Cahier de consultation ouvert en mairie, ou des réunions publiques, le Maire, Thierry Quintard, l'adjoint en charge du PLU, Cédric Bon, et les conseillers municipaux ont travaillé les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les dix prochaines années, selon les critères édictés par la législation. Il s'agit, dans les grandes lignes, de préserver les espaces agricoles et naturels, en densifiant l'urbanisation, de mettre en valeur les trames verte et bleue, en s'inscrivant dans une démarche de projet qui soit opérationnelle, avec comme enjeu majeur une économie d'espace, pour répondre aux directives des services de l'État, via le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

### Des paramètres à prendre en compte

Les choix de développement doivent donc s'inscrire dans les principes du Développement Durable édictés par le Code de l'Urbanisme, à savoir :

- ▶ Respecter l'équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces naturels, agricoles et des paysages,
- ▶ Assurer la mixité sociale et la diversité des fonctions urbaines en tenant compte des équilibres entre emploi et habitat,





► Prendre en compte les nouvelles dispositions législatives et réglementaires, notamment :

### **La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué dite ALUR (24 mars 2014)**

Cette loi supprime définitivement les POS et réaffirme la volonté de préserver les espaces agro-naturels. Elle favorise notamment des formes d'habitat plus denses.

### **La loi d'Engagement National pour l'Environnement dite Grenelle 2 (12 juillet 2010)**

Cette loi complète et renforce les objectifs de développement durable. Elle exige que le PLU fixe les objectifs de modération de la consommation d'espaces agro-naturels et prenne en compte la trame verte et bleue du territoire.

### **Le Schéma de Cohérence Territoriale des Rives du Rhône dit SCoT (approuvé en mars 2012 et mis en révision en mars 2013)**

Le Territoire du Scot des Rives du Rhône regroupe 127 communes de la vallée du Rhône. Ce document de planification définit un projet pour organiser et orienter le développement du territoire pour les 30 prochaines années.

Pour des raisons pratiques, écologiques et économiques, la densification des constructions sera concentrée autour des équipements existants, pour répondre aux besoins des futurs habitants, notamment en matière d'assainissement, en tenant compte de la Carte des Aléas annexée au PLU.

## Pourquoi une carte des aléas ?

La carte des aléas naturels de Jardin a été réactualisée en 2015 pour tenir compte de l'accélération des changements climatiques et de l'artificialisation croissante des sols. Cette mise à jour a permis de définir les secteurs vulnérables ou inconstructibles.

Cette carte est consultable sur le site internet de la commune et à l'accueil de la mairie.

## Et pour demain ?

Avant l'échéance du 27 mars 2017, date à laquelle le PLU devra être acté, les élus vont s'attacher à finaliser le règlement d'urbanisme, ce qui déterminera l'esprit du village dans les 10 prochaines années.

Dès à présent, il faut se projeter sur l'image qu'offrira le paysage bâti avec ses nouveaux critères : limite séparative, toits terrasse, normes PMR... Ces contraintes impacteront directement les demandes de permis de construire et de lotir.

## De vous à moi...

La Révision du PLU est un exercice complexe qui engage l'avenir de la commune. Nous souhaitons continuer à associer les habitants au devenir de Jardin, à l'image de la réunion publique qui a réuni une centaine de personnes, ce qui montre l'intérêt et l'attachement des jardinais pour leur cadre de vie, qu'en tant qu'élu et habitant, je partage.

**Cédric Bon**  
4<sup>ème</sup> adjoint

**Il siège aux commissions de ViennAgglo : Environnement et gestion des déchets, équipements sportifs, habitat, GIP.**



## LES MEMBRES DE LA COMMISSION URBANISME - DÉVELOPPEMENT DURABLE - RURALITÉ

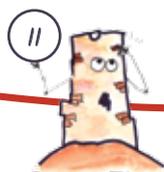
Thierry Quintard, Yves Giroud, Claire Satier, Gilles Audouard, Fabrice Mange, Cédric Bon, André Bracchi, Jean-Claude Roche.

**IRAD**  
Roches • Aménagement et Développement  
RÉGIE • SYNDIC • TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Chemin de la Rente - 38200 VIENNE  
Tél. 06 71 59 35 32

173, Chemin de Cumelle  
69560 ST CYR S/ LE RHÔNE  
Tél. 04 74 85 15 13  
Fax 04 74 31 71 49  
e-mail : [agence.valleedurhone@serpollet.com](mailto:agence.valleedurhone@serpollet.com)

**RÉSEAUX D'ÉNERGIES HTA - BT - GAZ**  
**ÉCLAIRAGE - MISE EN LUMIÈRE**  
**SIGNALISATION TRICOLEURE**  
**RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS**



### Bâtiments et équipements communaux - Espaces verts



**Bernard ROQUEPLAN**  
Cinquième adjoint

### L'accessibilité

Le programme d'accessibilité des bâtiments publics se poursuit, selon le schéma validé par les Services de l'État qui permet d'étaler les travaux sur cinq ans, portant l'échéance à 2020.

#### ► Création de rampes d'accès

Deux rampes d'accès ont été réalisées, avec chacune un garde-corps, à la bibliothèque Yvonne Geoffray et à la salle associative. Des travaux menés de main de maître par les agents des services techniques de la mairie.

Il restera à aménager l'accès aux sanitaires, au sein de l'école et dans la salle associative, qui nécessitent, entre autre, l'agrandissement des portes pour pouvoir circuler aisément avec un fauteuil roulant. Ces travaux sont inscrits au budget 2017.

#### ► Les écoles

Les bâtiments font l'objet d'un entretien régulier avec notamment des travaux de peinture dans les couloirs, les classes... Là encore, ce sont les agents des services techniques de la mairie qui s'en chargent.

Une des deux chaudières a été changée par une entreprise spécialisée, et l'installation d'une régulation est en voie d'achèvement.

#### ► Le stade des Liesses

Pour des raisons de sécurité et lutter contre les incivilités, l'accès au stade des Liesses a été fermé. Le portail existant étant défectueux, les services techniques ont réalisé un très bel ouvrage. Dans un souci économique, ils ont réutilisé l'ancien portail à deux vantaux, activé par un moteur électrique. L'ouverture se fait par code et télécommande.

#### ► La bibliothèque

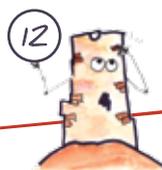
Cet été, les services techniques ont réalisé des travaux d'isolation supplémentaires, de peinture et de réfection de la VMC.

#### ► Un rôle de transmission

Les élus attachent une grande importance au rôle de transmission. La municipalité emploie régulièrement des stagiaires, qui interviennent dans le cadre de leur cursus scolaire. Après Nathan, c'est au tour de Tristan qui fait ses études au lycée Agrotec, d'apprendre le métier aux côtés de Claude, Stéphane et Patrick.

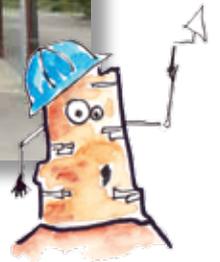
### Et pour demain ?

L'achat d'un nouveau bâtiment à Bérardier nécessitera des travaux qui seront réalisés par nos services techniques.





Travaux  
2016



## De vous à moi...

Je tiens à souligner la qualité du travail effectué par nos agents des services techniques. Toute l'année, ils mettent leurs compétences au service de la collectivité, et nous permettent de réaliser des économies substantielles, en évitant de faire appel à des entreprises extérieures. En plus de leur réactivité, ils s'adaptent à chaque situation et font du sur-mesure.

Je suis heureux de la titularisation de Patrick Degré, comme adjoint technique, et lui souhaite une longue carrière dans notre belle commune de Jardin.

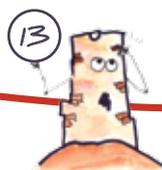
**Bernard Roqueplan**  
5<sup>ème</sup> adjoint

Il siège aux commissions de  
ViennAgglo : Assainissement rivières  
(Syndicat Hydraulique des 4 Vallées),  
équipements sportifs, finances,  
administration générale, voiries  
communautaires travaux.



## LES MEMBRES DE LA COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX - ESPACES VERTS - ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Thierry Quintard, Bernard Roqueplan, Gilles Audouard, Christophe Florit, Cédric Bon, Fabrice Mange, Marie-France Elsensohn, André Bracchi.



### Affaires culturelles et vie associative



**Valérie DIAS**

Conseillère municipale déléguée aux affaires culturelles

### Dynamiser la vie associative

À Jardin, les activités sont multiples grâce à la trentaine d'associations qui couvrent tous les âges, dans les domaines de l'art, la culture, le sport et les loisirs. La municipalité soutient les initiatives et apporte une aide conséquente aux organisateurs à travers les subventions, la mise à disposition du matériel et des équipements communaux.

#### ► Placer le Comité des Fêtes au cœur des projets

L'essence même d'un Comité des Fêtes est de jouer un rôle central auprès des associations. Interlocuteur privilégié de la municipalité, il sert d'interface entre les élus, les présidents ou représentants des clubs.

Il gère le prêt de matériel : vaisselle, tables, chaises, sono...

De par son expérience, il a un accès facilité aux outils de communication et aux médias, pour annoncer les événements et attirer le public. Un de ses objectifs est de fédérer les moyens et d'apporter une aide logistique indispensable pour assurer la réussite de tout rassemblement.

#### ► Dynamiser les événements municipaux

La municipalité porte de nombreuses manifestations, qu'elle organise en lien avec le Comité des Fêtes, et pour certaines

en partenariat avec ViennAgglo. L'objectif est d'impliquer les associations pour créer une dynamique et développer les liens sociaux.

#### ► Le Forum des associations

Chapeauté par le Comité des Fêtes, il a lieu tous les deux ans et offre une vitrine à tous ceux qui s'investissent dans le tissu associatif.

#### ► La bourse aux jouets

C'est un rendez-vous qui fonctionne bien : il permet aux parents d'aider le Père Noël à remplir sa hotte de joujoux à petits prix, mais de qualité, pour qu'aucun enfant ne soit oublié.

#### ► Le Téléthon

Moment de solidarité par excellence, il s'est déroulé autour de trois temps forts : le Marché de Noël, organisé par le Comité des Fêtes, la marche nocturne aux lampions, initiée par le Sou des Écoles, et le concert de musique Gospel, orchestré par la municipalité.

#### ► Festival de l'Humour et Ciné-été

Ces deux soirées, organisées en lien avec ViennAgglo font le plein de spectateurs. Traditionnellement, Jardin accueille la soirée de clôture du Festival, qui met un coup de projecteur sur la commune,



grâce cette année au talent de Gilles Detroit. Plus familiale, l'opération ciné-été avec la projection sous les étoiles du film d'animation : Zootopie, a remporté tous les suffrages.

## ► Soirée Gospel

Lancée timidement en 2014, la soirée Gospel s'est inscrite dans le calendrier des fêtes, pour répondre à l'engouement qu'elle a suscité dans les rangs des choristes, de tous âges et de tous milieux sociaux.

Sous la direction musicale de Véronique Larose, les amateurs de chants, débutants ou expérimentés, mêlent leur voix et leur enthousiasme pour former The Gospel Garden Group et présenter un concert de qualité, sublimé par l'accompagnement au piano de Pascal Horecka et l'acoustique exceptionnelle de l'église du village. Les répétitions ont lieu une fois par semaine, de septembre à décembre. Créateur de liens, le chant est un moyen de partager une passion commune, de s'exprimer et de s'épanouir. Pour preuve : les choristes présents l'an dernier étaient de nouveau mobilisés et le groupe, composé de jardinois, de nos voisins des Côtes d'Arej et de Reventin-Vaugris, n'en finit pas de s'étoffer.

## ► La Foire aux Vins et aux produits du terroir

L'objectif est d'en faire l'événement phare de la commune, qui fédère les forces vives du tissu associatif, les artisans, commerçants, producteurs et les habitants. Alors, si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie !

Déjà, le Comité des Fêtes assure la logistique et tient la buvette, tandis que le club Rétro-mécanique gère la sono et expose des véhicules anciens.

L'an dernier, ce rendez-vous culturel et gourmand a réuni 28 exposants. Le défi est lancé pour accueillir encore plus de stands avec chaque fois des nouveautés, en plus des traditionnels jeux en bois, découverte des vins anciens, des métiers méconnus...

L'association Rhône-Alpes Border Collie, de Saint-Sorlin, fera des démonstrations de dressage de chiens de troupeau, pour le déplacement des brebis. Un spectacle exceptionnel à ne surtout pas manquer.

## Et pour demain ?

L'idéal serait que les associations et les habitants soient au premier plan pour impulser de nouvelles animations. La municipalité, via le Comité des Fêtes, a essentiellement un rôle de soutien logistique. Car au-delà de l'aspect festif, les manifestations sont l'occasion de se rencontrer, de rompre la solitude, d'apprendre à se connaître pour mieux s'entraider.

Le Sou des écoles en est le parfait exemple. Les familles se réunissent autour des enfants et tissent des liens qui perdurent.

## De vous à moi...

J'aimerais que chaque association ait un représentant au sein du Comité des Fêtes, ce qui permettrait d'asseoir son rôle de maillage. Cela faciliterait les échanges et la solidarité entre les associations, pour établir le calendrier des fêtes, et organiser des événements en commun.

Si les associations jouent le jeu, nous entrerions à coup sûr dans une dynamique nouvelle au sein du village !

Je lance un appel aux habitants, et notamment aux jeunes, pour les inviter à intégrer nos associations et leur dire que nous sommes à leur écoute. Si vous avez des idées, des attentes, venez nous en parler ! Je serai heureuse d'échanger avec vous.

**Valérie Dias**  
Conseillère municipale  
délégée aux affaires culturelles



## MEMBRES DE LA COMMISSION : AFFAIRES CULTURELLES - JEUNESSE ET SPORT - VIE ASSOCIATIVE

Thierry Quintard, Valérie Dias, Violaine Boucharel, Patrice Ambrosioni, Cédric Bon, Christine Beaubouchez, Évelyne Ziboura, Marie-Christine Martin.

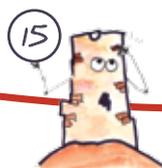
**VivaL**  
by Casino

Alimentation générale  
Produits régionaux  
Livraison à domicile  
Poisson frais

45, route de Bérardier - 38200 JARDIN  
Tél. 04 74 87 79 17



STATION TABAC PRESSE  
**STATION SERVICE**  
45 ROUTE DE BERARDIER,  
38200 JARDIN



# La Vie Municipale

## Les conseillers

### Communication



Le site internet



Les panneaux d'affichage



Le plan de Jardin



L'information papier

**Patrice AMBROSIONI**  
Conseiller municipal délégué

À Jardin, de nombreux outils de communication sont mis en place par la municipalité pour vous informer de l'actualité de la commune. N'hésitez pas à les utiliser et à nous faire part de vos remarques si vous avez des suggestions pour les améliorer !

### Le site internet

#### ► Restez connectés : Abonnez-vous !

Simple, pratique et gratuit, vous pouvez vous abonner d'un clic, via le lien : "Recevez l'information municipale". Quelques minutes suffisent pour remplir le formulaire en ligne et indiquer vos coordonnées. Grâce à cette application, vous recevez en direct, sur votre messagerie, toutes les informations de la commune. Mieux encore ! Pour vous offrir un service à la carte qui réponde à vos besoins, vous pouvez sélectionner le type d'informations qui vous intéressent, dans les catégories suivantes : agenda, actualité, mairie, associations, vie locale, publications, services.



Une coupure d'électricité est programmée dans votre quartier ? Une association organise une manifestation ? Une nouvelle publication est éditée ? Vous êtes immédiatement informés ! Vous cherchez une idée de sortie pour le week-end ? Avec l'agenda en ligne, vous disposez de tous les renseignements nécessaires.



#### ► Un outil pratique et performant

De plus en plus performant, le site internet permet de communiquer et de réaliser des démarches sans se déplacer. Grâce aux services en ligne, vous pouvez écrire au secrétariat de mairie, réserver une salle, tout ça sans bouger de chez vous !

Vous désirez connaître les horaires d'ouverture de la bibliothèque ? Consulter le budget de la commune ou des documents d'urbanisme ? Il suffit de cliquer sur l'onglet correspondant pour visualiser les informations ou télécharger les documents et formulaires.

Vous ignorez dans quelle rubrique chercher ? Tapez un mot clef dans la case : "Allez plus loin". Le moteur de recherche travaillera pour vous !



#### ► Une fréquentation en hausse

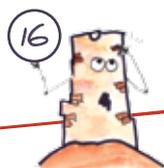
Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser le site internet au quotidien. La tendance amorcée l'an dernier se confirme, comme l'illustre le graphique qui montre l'évolution constante des visites :

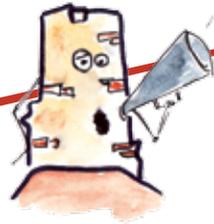


**ACTUA DRONE**  
THIERRY EYRAUD 06 82 94 50 84  
actua.drone@gmail.com

Enregistré dgac

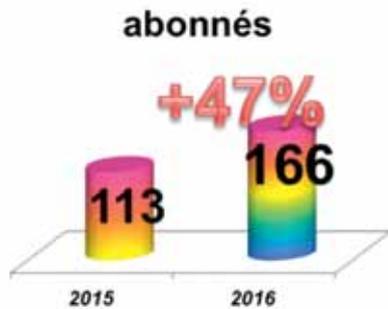
www.actua-drone.fr SIREN 814 026 134





Site internet de Jardin :  
<http://mairie-jardin.fr>

De même, le nombre d'abonnés est en augmentation : 166 familles au 31 octobre, soit près d'un foyer jardinois sur cinq bénéficie de ce service.



## ► Un service aux associations

Le site internet est une vitrine de choix pour les associations, par le biais des pages qui leur sont consacrées, et grâce à la rubrique "Agenda", il est possible d'annoncer les dates d'inscriptions, les programmations et manifestations. Consultable par tous les internautes, il apporte une large visibilité qui vient en complément des autres supports de communications, tels que les tableaux lumineux. Vous êtes d'ailleurs nombreux à les utiliser et nous ne pouvons que vous encourager à continuer et nous envoyer vos actualités pour les mises à jour !

## Les panneaux d'affichage

Dix panneaux d'information sont installés sur la commune, auxquels s'ajoutent deux panneaux lumineux, placés sur les lieux de passage : à Bérardier et devant la salle Jean Monnet. Si vous souhaitez connaître plus précisément leurs emplacements, notamment pour annoncer des événements, une carte est consultable sur le site internet de la commune.

## De vous à moi...

« La communication est un domaine passionnant. Utilisé à bon escient, internet est un formidable outil pour créer des passerelles entre les citoyens et développer des services. Votre intérêt grandissant pour le site internet montre que chacun de vous a la volonté et l'envie de connaître ce qui se passe sur la commune, ce qui nous conforte dans l'idée de continuer à le développer, même si le support papier reste incontournable pour nombre d'entre nous ! ».

**Patrice Ambrosioni**  
Conseiller municipal délégué



## L'information papier

### ► L'information municipale

Publiée tous les trois mois, elle permet de faire le point sur les avancées des dossiers municipaux et de rappeler les manifestations municipales et associatives.

### ► L'Écho de Montléant

Une fois par an, vous le trouvez dans vos boîtes aux lettres ! Toujours plus moderne, nous avons voulu qu'il soit agréable à consulter et intéressant à lire. À travers ces pages, vous pouvez mesurer l'implication des élus et le rôle des agents municipaux qui travaillent pour que Jardin soit une commune agréable à vivre, dans un environnement sain, avec des services de qualité.

## Le plan de Jardin

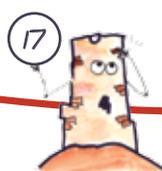
Réactualisé l'an dernier, pour suivre l'évolution de la commune et la construction de nouvelles habitations, il est disponible gratuitement à l'accueil de la mairie, en version papier, ou téléchargeable sur le site internet de Jardin. Deux plans de ville sont également à disposition des visiteurs. L'un est implanté Place du Lavoir, l'autre face à la bibliothèque.

## Rester à votre écoute

La technologie ne cesse d'évoluer, notamment en matière de communication. Nous suivons ces évolutions au plus près pour rester en phase avec le progrès. Que vous soyez habitants, artisans, commerçants, responsables d'association, n'hésitez pas à nous faire part de vos avis et suggestions pour améliorer nos services.

## MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Thierry Quintard, Valérie Dias, Violaine Boucharel, Patrice Ambrosioni, Fabrice Mange, Évelyne Ziboura, Jean-Pierre Huguet, Christine Beaubouchez.



Vos élus sur le terrain



Thierry QUINTARD  
Evelyne ZIBOURA  
Yves GIROUD  
Christine BEAUBOCHEZ  
Cédric BON  
Bernard ROQUEPLAN  
André BRACCHI  
Marie-France ELSSENHORN  
Marie-Christine MARTIN  
Patrice AMBROSIONI  
Claire SATIER  
Gilles AUDOUARD  
Valérie DIAS  
Fabrice MANGE  
Sylvie DURANTON  
Christophe FLORIT  
Jean-Claude ROCHE  
Jean-Pierre HUGUET  
Anne-Marie THIVOLLE



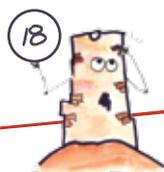
Le Conseil Municipal se réunit chaque mois. Les séances sont ouvertes au public.

Le Conseil Municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics

municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal.

Le Conseil exerce ses compétences en adoptant des **délibérations**. Ce terme désigne ici les mesures votées. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.



## Conseil Municipal Les principales délibérations 2016

### Séance du 17 février

- ▶ Délibérations sur les comptes administratifs
- ▶ Compte de gestion 2015 - Budget commune
- ▶ Compte de gestion 2015 - Budget eau
- ▶ Compte de gestion 2015 - Budget immobilier
- ▶ Affectation de résultat - Budget commune
- ▶ Affectation de résultat - Budget eau
- ▶ Affectation de résultat - Budget immobilier
- ▶ Convention avec la Ville de Pont-Évêque pour une participation financière aux frais de scolarisation d'un enfant de Jardin en Classe spéciale pour l'inclusion scolaire
- ▶ Convention de mise à disposition partielle des agents techniques de Jardin concernant l'entretien des voiries d'intérêt communautaire
- ▶ Versement d'une gratification aux deux stagiaires du lycée Agrotec pour le stage aux services techniques du 26 octobre au 4 décembre 2015

### Séance du 14 avril

- ▶ Vote des taux d'imposition 2016 : taxe d'habitation, foncière bâtie et non bâtie
- ▶ Création d'un Comité de pilotage pour le projet de valorisation du site de la Tour de Montléant
- ▶ Décision de nommer la bibliothèque municipale Yvonne Geoffroy
- ▶ Commerce : Établissement d'une Charte de Développement Local 2015/2019
- ▶ Modification des tarifs communaux 2016 applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2016

### Séance du 25 mai

- ▶ Décision modificative n°1 - Budget commune
- ▶ Approbation de la convention entre Ciné-été, ViennAgglo et Jardin

### Séance du 19 juillet

- ▶ Décision modificative n°2 - Budget commune
- ▶ Décision modificative n°1 - Budget immobilier
- ▶ Garage à Bérardier - Décision de consignation de bien
- ▶ Suppression de la vente des tickets de la cantine et fermeture de la Régie s'y rapportant
- ▶ Transfert au SEDI de la compétence optionnelle relative à l'éclairage publication
- ▶ Travaux de sécurité routière avenue du Dauphiné et Route de Saint-Sorlin

### Séance du 6 octobre

- ▶ Décision modificative n°3 - Budget commune
- ▶ Décision modificative n°2 - Budget immobilier
- ▶ Répartition des subventions aux associations
- ▶ Convention financière entre la Ville de Vienne et la commune de Jardin suite à l'implantation d'une antenne relais Free Mobile
- ▶ Approbation de la mise à jour de la Carte des aléas de la commune de Jardin
- ▶ SEDI - Travaux sur le réseau d'éclairage public - N° 16-137-199 EP Rénovation Tr1
- ▶ Acquisition de la parcelle AC 644 - Propriété de M. David Largeron et de M<sup>me</sup> Coralie Guilbert
- ▶ Horaires d'éclairage nocturne



**KORIAN**  
Villa ortis

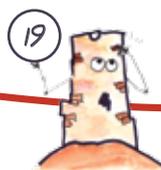
www.korian.fr

Découvrez  
notre maison de retraite  
médicalisée à **Vienne**

- Un établissement à **taille humaine** pour des courts ou longs séjours.
- Une **restauration de qualité**, élaborée par notre chef
- Une large éventail d'**activités thérapeutiques et d'animation**
- Une **terrasse ombragée** où les résidents profitent des beaux jours.

**Korian Villa Ortis**  
**290, montée de la Bastide**  
**38200 JARDIN**

**04 74 78 38 00**



# Les services de la mairie

**D**ix-sept salariés travaillent quotidiennement pour vous apporter un service public de qualité, entretenir les bâtiments communaux, les voiries, les espaces verts...

## Le secrétariat

► **Christine** s'occupe du personnel, du CCAS, des écoles, des marchés de travaux, des subventions, de la préparation du Conseil municipal...

Contact direct : 04 74 31 89 31  
ou [christine.porcar@orange.fr](mailto:christine.porcar@orange.fr)



► **Nadine** a en charge les finances de la mairie et du CCAS : la comptabilité (dont le périscolaire), la facturation, le budget...

Contact direct : 04 74 31 89 34  
ou [nadine.mandran@mairie-jardin.fr](mailto:nadine.mandran@mairie-jardin.fr)

► **Karine** est en lien direct avec les habitants, à travers les nombreux services mis à la disposition de la population : la location des salles, les prêts de matériel, les demandes de logements, les abonnements à la bibliothèque, les manifestations municipales, la communication (site internet, panneaux lumineux). Elle gère aussi l'État civil, les élections, le recensement militaire, l'urbanisme...

Contact direct : 04 74 31 89 33  
ou [karine.valette@mairie-jardin.fr](mailto:karine.valette@mairie-jardin.fr)



## Les services techniques

► **Dominique** assure l'entretien des salles municipales, la distribution des publications municipales et le portage des repas à domicile.



► **Claude, Stéphane** et **Patrick** s'occupent des travaux, entretiennent les bâtiments et équipements communaux, gèrent les espaces verts et le fleurissement. Ils ont un rôle de transmission puisqu'ils encadrent régulièrement des stagiaires, auxquels ils apprennent les rudiments du métier.



## La parole à... Stéphane

**Agent des services techniques depuis 7 ans**

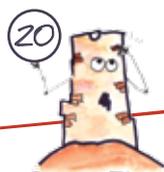
*Comment se déroule une journée type aux services techniques ?*

« Dans ce métier, il n'y a pas vraiment de journée type ! Comme Patrick, je travaille de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Claude, qui est plus particulièrement chargé des espaces verts, commence à 7 h et reprend à 14 h.

Chaque jour, j'organise le planning du lendemain pour être opérationnel dès mon arrivée, en gardant une plage horaire pour répondre aux urgences. Ce peut être une fuite d'eau à réparer, une branche d'arbre tombée sur la route, un coup de main à donner à un collègue... ».

*Quelles sont vos missions ?*

« Elles sont multiples, du nettoyage des lieux publics à l'entretien des espaces verts en passant par l'arrosage, le fleurissement, les réparations diverses, les travaux de rénovation, plâtrerie, peinture... ».



# Les services de la mairie

## Qui vous donne votre feuille de route ?

« Nous travaillons sous la direction de Bernard Roqueplan, l'adjoint en charge des bâtiments communaux, qui fixe les priorités.

Quand j'ai des chantiers spécifiques, je les gère de A à Z. Ça a été le cas par exemple pour la réparation du portail du stade des Liesses, qui a nécessité trois semaines de travail. Il a fallu évaluer la faisabilité du projet puisque nous souhaitions récupérer les vantaux, calculer les portées avant de réaliser un seuil qui puisse supporter le poids du portail et absorber les vibrations, louer une mini-pelle pour la partie maçonnerie...

Chaque fois que c'est possible, nous faisons les chantiers nous-mêmes, pour réduire les coûts. Les rampes d'accessibilité de l'église, de la bibliothèque et de la salle associative ont demandé chacune trois semaines de travail. Même les garde-corps en inox ont été faits sur-mesure, à l'atelier.

Généralement, c'est moi qui encadre les stagiaires. Pour ces chantiers, j'ai reçu l'aide de Tristan, 18 ans, qui fait ses études au lycée Agrotec, à Vienne, et de Nathan, 23 ans, qui revient ponctuellement pour palier aux absences des agents titulaires, lors des congés ou en cas d'arrêt maladie. C'est important de leur transmettre les bases du métier ».

## Comment voyez-vous l'avenir ?

« J'espère qu'un jour nous aurons un atelier plus grand, mieux adapté à la multiplicité des tâches qui nous incombent ».

## Les agents des écoles

Huit professionnelles assurent l'accueil, l'encadrement et l'accompagnement des enfants, durant le temps scolaire et péri-scolaire.

► **Marie-Jo** est l'interlocutrice principale des activités périscolaires. Il est possible de la joindre au 04 74 31 89 37 ou [periscolaire@mairie-jardin.fr](mailto:periscolaire@mairie-jardin.fr)



► **Pascale** et **Sylvie** s'occupent de la garderie.



► Les Atsem : **Josette**, **Christelle** et en cas de besoin, **Cathy**, apportent leur aide aux enseignantes dans les gestes et activités du quotidien pour assurer le bien-être des écoliers.



► **Marie-Jo**, **Sylvie**, **Catherine**, **Isabel**, **Josette**, **Christelle** et **Pascale** font déjeuner les enfants et veillent à ce que les repas soient pris dans le calme.



► **Cathy** a en charge l'organisation des Temps d'Accueil Périscolaire.



## L'éducatrice sportive

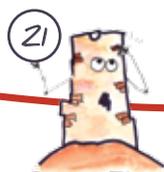
► **Annie** dispense des cours de gymnastique, une fois par semaine, aux classes de primaire, dans une démarche de promotion du sport-santé.



## Les agents de service à la personne

Du lundi au vendredi, Dominique assure le portage des repas à domicile pour les personnes âgées, handicapées ou ponctuellement en manque d'autonomie pour cause de grossesse, de maladie, d'accident...

Le samedi, la tournée est effectuée par **Isabel**.



# Les services de la mairie



## La parole à... Marie-Christine Martin

**Conseillère municipale depuis mars 2014,  
"Personne ressource" pour le personnel municipal**

### **Quelle légitimité avez-vous pour assurer cette responsabilité ?**

« J'ai été attachée territoriale, en charge de la tenue de la Commission Paritaire d'Avancement à la Mairie du Havre (4 000 salariés pour 180 000 habitants) en 2002/2003. C'est cette expérience d'écoute et de médiation que j'ai proposé de mettre au service du personnel jardinois ».

### **Comment travaillez-vous ?**

« Chaque action est conduite avec l'aval de l'adjoint en charge du personnel concerné : Bernard Roqueplan s'il s'agit des services techniques, Christine Beaubouchez pour ce qui concerne les agents des écoles, et en lien avec Christine Porcar, secrétaire de mairie, en charge de la gestion des ressources humaines. La seule exception à cette règle étant un rendez-vous confidentiel sollicité par un agent.

Il s'agit d'un travail de collaboration qui a pour objectif de conjuguer le bien-être de l'agent et sa mission de service public ».

### **Quelles actions avez-vous menées dans le cadre de ce 1<sup>er</sup> mandat ?**

« Les innovations dans le domaine périscolaire (création des Temps d'Activités Périscolaires), les problèmes de régulation entre les enfants pendant ce temps périscolaire, la perspective du départ à la retraite de Françoise qui comptabilisait plus de douze années d'excellents services, nous ont conduits à entreprendre un travail collaboratif.

L'observation des temps de garderie, du matin, du soir, de la cantine, des pauses et de l'étude, a permis de mieux appréhender les problématiques évoquées par le personnel des écoles, lors de cinq réunions de travail que nous avons menées au cours de l'année scolaire 2015/2016 ».

### **Comment cette médiation s'est-elle traduite dans les faits ?**

« Les échanges ont été riches et constructifs. Ils ont impulsé l'élaboration d'une "Charte de bonne conduite", déclinée pendant les TAP, avec une participation active des enfants, et une réelle implication de notre personnel. Cette Charte fait référence lorsque se pose un problème de discipline. Ils ont aussi permis de mettre en place une nouvelle organisation du travail avec l'instauration de temps d'échange entre ces personnels ».

### **Quels en sont les impacts ?**

« Cette première livraison est perfectible. Nous avons tenu une réunion de rentrée le 19 octobre dernier. Le personnel s'est présenté avec des observations communes, qui reflètent l'esprit d'équipe insufflé par ce nouveau dialogue, dont bénéficient directement nos administrés. Certes, le chemin est encore long car 7 employées municipales et plus de 180 enfants sont susceptibles d'être concernés.

Forts de cette évolution positive, en janvier 2017, nous reprendrons nos travaux de construction participative, d'actions d'amélioration, comme l'instauration de récompenses, en lieu et place des remontrances ... ».

### **Avez-vous d'autres projets ?**

« Nous envisageons d'ouvrir nos réunions de travail à des parents, et sommes d'ores et déjà à leur écoute. De même, nous tenons informé le corps enseignant de cette démarche qualitative, par les instances prévues à cet effet, pour garantir la cohésion du dispositif, et faciliter l'adhésion à ces évolutions ».



**ARPENTEURS**

Géomètres-Experts  
depuis 1938

SELARL BOURGUIGNON CELLIER LACOUR VARILLON

[www.arpenteurs.pro](http://www.arpenteurs.pro)

Foncier / Topographie / Lotissements  
Copropriété / Volumes  
Expertises estimatives  
Infographie  
Bureau d'études techniques  
Maîtrise d'œuvre VRD  
Diagnostics immobiliers

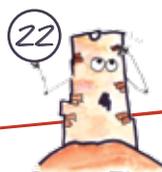
30, av. Général Leclerc - Bât. Le Swing  
38200 VIENNE  
T : 04 74 85 26 24  
@ : vienne@arpenteurs.pro



**SALON VICTORIA**

66, route de Bérardier  
38200 JARDIN

Tél. 04 74 31 64 87



## Culture



### Bibliothèque Yvonne Geoffray

#### ► Une plaque au nom d'Yvonne Geoffray

Yvonne Geoffray nous a quittés à l'âge de 81 ans. Femme d'action et de cœur, elle a été adjointe au Maire de Jardin de 1983 à 2007. Durant 30 ans, elle a mis ses qualités humaines au service du CCAS, a développé la vie culturelle, lancé l'association de gymnastique volontaire et fondé la bibliothèque.

Pour lui rendre hommage et la remercier de son engagement, le Maire, Thierry Quintard a proposé aux membres du conseil municipal de donner son nom à la bibliothèque, ce qu'ils ont accepté à l'unanimité.

C'est ainsi que le 15 octobre, lors d'une cérémonie empreinte d'émotion, son époux, Gérard, et le Maire, Thierry Quintard, ont dévoilé la plaque : "Bibliothèque Yvonne Geoffray" en présence de ses enfants, petits-enfants, de l'adjointe en charge de la bibliothèque, Christine Beaubouchez, des élus, des anciens maires de la commune : Jacques Remiller, Guy Hugueville, de la responsable et des bénévoles de la bibliothèque.

#### ► Un lieu de culture et de partage

Neuf personnes font vivre la bibliothèque Yvonne Geoffray, en partenariat avec le Service de Lecture Publique : une salariée, Guylaine Camozzo, et huit bénévoles : Marie-Jo Cavigioli, Robert Rigollier, Jean-Pierre Carrier, Dominique Duviillard,

Catherine Lamblin, Liliane Camozzo, Delphine Gillet et Emmanuelle Dahan. Ils travaillent sous la direction de l'adjointe, Christine Beaubouchez, qui leur accorde toute sa confiance.

Avec près de 4 500 titres référencés dans des domaines très divers : albums, bandes dessinées, romans, polars, livres-documentaires, romans à gros caractères..., il y a largement de quoi satisfaire tous les âges, et plus particulièrement les 230 abonnés. Un chiffre qui montre l'intérêt que les lecteurs portent à ce service de proximité, sachant que 35 nouvelles inscriptions ont été enregistrées en 2016.

La mise en réseau, avec la médiathèque de Vienne (Le Trente +), et six bibliothèques du Pays Viennois : Reventin-Vaugris, Les Côtes d'Arej, Chonas l'Abballan, Chuzelles, Luzinay et Serpaize offre de nombreux avantages : un accès à l'ensemble de leurs catalogues, pour un choix de lecture élargi, la consultation en ligne de son compte personnel avec de multiples services tels que la visualisation des ouvrages disponibles et la réservation, tout cela en seulement quelques clics.

Et grâce au dynamisme de l'équipe, les jardinoises et jardinois peuvent participer aux grands événements culturels : le Prix Gouttes de Sang d'Encre, les Journées Internationales du Livre Voyageur..

D'autres rendez-vous sont proposés tout au long de l'année : n'hésitez pas à vous renseigner !



#### ► Nouveautés !

Une fois par mois, les résidents de la Villa Ortis viennent à la bibliothèque chercher des livres. Une lecture d'albums en anglais, animée par Laura Choisy, a été organisée en octobre et depuis novembre, les assistantes maternelles conduisent des temps de lecture pour les petits, en présence de Christine Beaubouchez.

Pour que chacun puisse bénéficier de ce lieu de culture, une rampe inclinée a été réalisée par les services techniques de la mairie. Un équipement qui facilite aussi le quotidien des parents de très jeunes enfants qui sont en poussettes.

#### ► Horaires d'ouverture

**Mardi** 16 h 30 - 19 h 00

**Mercredi** 10 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 15 h 00

**Judi** 16 h 30 - 19 h 00

#### ► Tarifs annuels

- Famille : 15 €

- Adulte : 12 €

- Gratuit pour les - de 18 ans.

#### ► Contact

[bibliotheque@mairie-jardin.fr](mailto:bibliotheque@mairie-jardin.fr)



## Ciné d'or

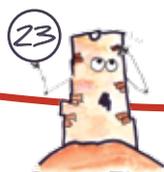
Le cinéma Les Amphis, en lien avec le CCAS de Vienne, propose chaque mois, trois projections ouvertes à toutes et à tous, le mardi à 14 h 30, 17 h 00 et 20 h 00 au tarif unique de 3,50 € la séance.

Tous les films datent de moins de deux ans et sont français.

## L'école de musique du Syndicat Intercommunal de Musique



Pour permettre aux jardinoises et jardinois d'apprendre la musique, la commune adhère au Syndicat Intercommunal de Musique, qui regroupe huit communes : Estrablin, Eyzin-Pinet, Jardin, Luzinay, Pont-Évêque, Septème, Serpaize et Villette-de-Vienne. L'an dernier, le SIM a lancé la construction d'une école de musique intercommunale, Chemin des Moulins, à Pont-Évêque, qui a ouvert ses portes à la rentrée de septembre. Le bâtiment de plain-pied, s'étend sur 300 m<sup>2</sup>, et dispose de salles de répétition, adaptées à la pratique musicale. Bien que n'étant pas basée à Jardin, cette école est aussi la nôtre, sachant que la commune participe activement à son financement. Le coût de fonctionnement de cette structure, à charge de la commune, s'élève à 41 800 € pour l'exercice 2016. Cette année, 29 jardinoises et jardinois fréquentent cette école intercommunale qui compte 244 élèves.



# Commerces et vie économique

**vival** by Casino

Vival

## VIVAL

45, route de Bérardier - 04 74 87 79 17

Du mardi au samedi 8 h 30 - 12 h 30 / 15 h 30 - 19 h 30  
Dimanche 8 h 00 - 12 h 30  
Fermé le lundi

## BAR-RESTAURANT « LA ROUE D'OR »

42, route de Bérardier - 04 74 53 18 60

Du lundi au samedi 7 h 00 - 22 h 00 (non stop)  
Dimanche 7 h 00 - 12 h 00

Jardin  
Nature  
Fleurs

## FLEURISTE « JARDIN NATURE »

45, route de Bérardier - 04 74 87 72 63

Du mardi au samedi 8 h 00 - 12 h 00 / 15 h 00 - 19 h 00  
Dimanche 8 h 00 - 12 h 00

Boucherie  
du  
Village



## BOUCHER « BOUCHERIE DU VILLAGE »

45, route de Bérardier - 04 74 85 09 32

Du mardi au samedi 7 h 30 - 12 h 30 / 15 h 30 - 19 h 15  
Dimanche 7 h 30 - 13 h 00  
Fermé le lundi

Instants Sacrés  
Institut de Beauté

04 74 31 78 28

## INSTANTS SACRÉS

Place Michel Petrucciani - Bérardier - 04 74 31 78 28

Lundi et jeudi 9 h 30 - 19 h 00 (non-stop)  
Mardi 9 h 30 - 14 h 00 (non-stop)  
Vendredi 9 h 30 - 18 h 00 (non-stop)  
Samedi 9 h 00 - 14 h 00 (non-stop)  
Fermé le mercredi

Aux  
pains  
de  
Jardin

## BOULANGERIE « AUX PAINS DE JARDIN »

54, route de Bérardier - 04 74 31 58 08

Du mardi au samedi 6 h 00 - 19 h 30 (non-stop)  
Dimanche 6 h 00 - 13 h 00  
Fermé le lundi



## STATION SERVICE - TABAC - PRESSE

45, route de Bérardier - 04 74 85 75 17

Du mardi au vendredi 7 h 00 - 12 h 15 / 14 h 00 - 19 h 00  
Samedi 7 h 30 - 12 h 15 / 14 h 30 - 19 h 00  
Dimanche 7 h 30 - 12 h 30  
Fermé le lundi

Salon Victoria  
04 74 31 64 87

Coiffure - Mince



## SALON DE COIFFURE « VICTORIA »

66, route de Bérardier - 04 74 31 64 87

Mardi 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h 00  
Mercredi 9 h 00 - 12 h 00  
Jeudi 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h 00  
Vendredi 9 h 00 - 18 h 00 (non-stop)  
Samedi 8 h 30 - 14 h 00 (non-stop)  
Fermé le lundi et le mercredi après-midi

## GÉDIMAT

17, route de Bérardier - 04 74 85 34 14

Du lundi au vendredi 8 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 45  
Samedi 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 00

Avenir AUTO  
Mécanique et Entretien toutes Marques

## AVENIR AUTO

79, route de Bérardier - 04 74 59 49 82

Du lundi au vendredi 8 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h 30  
avenirauto.coleon@yahoo.fr



## SALON DE TOILETTAGE SNOUFI COUPE

36, route de Bérardier - 04 74 53 41 30

Du mardi au vendredi 8 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00  
Samedi 8 h 00 - 16 h 00 (non-stop)  
Fermé le lundi

## PROFESSIONNELS JARDINOIS

Si vous souhaitez apparaître dans la liste des artisans et entrepreneurs de la commune figurant sur le site internet de Jardin <http://mairie-jardin.fr> n'hésitez pas à vous faire connaître par mail à [mairie@mairie-jardin.fr](mailto:mairie@mairie-jardin.fr)

24



# Commerces et vie économique

## 12 mois de rencontre et de concertation avec les habitants

2016 aura été pour moi une année particulièrement riche de rencontres et d'échanges avec les habitants ou les associations jardinoises, entouré d'élus de la municipalité.

En premier lieu **la sécurité routière** : la réunion publique du mois d'avril a réuni près de 40 personnes où furent présentées les propositions d'aménagement du croisement de la Voie de l'Europe et de l'Avenue du Dauphiné, destinés à réduire la vitesse dans cette section. Les travaux souhaités sont achevés et pourront, au besoin, être complétés.

De même en juillet la rencontre avec les habitants du Chemin d'Ortis a permis d'améliorer considérablement la visibilité du croisement avec la RD 538, la pose d'un miroir étant pour très bientôt.



La rencontre du mois de septembre avec certains habitants du secteur de Collonge, limitrophe de Vienne, a fait avancer la mise au point d'horaires nocturnes de coupure de **l'éclairage public** pour l'ensemble de la commune.

De même à l'issue du Conseil Municipal du 6 octobre, un large échange d'informations a eu lieu avec un groupe d'habitants de Vossère sur **les risques des antennes-relais** comme celle installée à proximité de chez eux par Free-mobile.

La réunion publique de présentation de la première partie du **futur Plan Local d'Urbanisme (PLU)** du mois de juin a rencontré un vif succès avec une bonne centaine de personnes présentes, elle a permis d'exposer la situation globale de la commune, ses évolutions et les objectifs généraux de développement du territoire communal. Le public a pu poser toute question ou remarque utile.

En octobre, une commission composée d'élus s'est réunie spécialement pour écouter **les professionnels de santé** du cabinet médical de Bérardier exposer les motifs d'un souhait d'évolution de leur statut foncier. Tous, élus et médecins, souhaitant trouver la solution la plus pertinente pour assurer à long terme la pérennisation à Jardin de ce centre médical.

Bien sûr s'est tenu avec **les parents d'élèves** un grand nombre de réunions institutionnelles (conseils d'écoles) mais aussi en mai une réunion spécifique relative à la mise en place d'un nouveau logiciel de réservation des activités périscolaires et de la cantine, système bien plus léger pour tout le monde et qui donne visiblement satisfaction. Une autre réunion spéciale a eu lieu en décembre sur le regroupement des TAP sur une seule journée pour septembre 2017.

Enfin des rencontres régulières m'ont permis de discuter avec **les associations** jardinoises de leurs besoins en locaux, en horaires, en subventions mais aussi de parler de leurs projets de développement et de leur évolution : les chasseurs en février, le tennis en septembre, les Trompes des Revolets au printemps, le Trait d'Union en septembre, l'Étoile Jardinoise en novembre, le Comité des Fêtes, Rétromécanique et le Comité de Jumelage en de multiples occasions.

**Tout le monde a envie de faire plus, de faire mieux et de faire ensemble ! Continuons !**

Thierry QUINTARD, Maire de JARDIN

## L'Auberge de la Fontaine a fermé ses portes

Après treize années passées derrière ses fourneaux, à mijoter de bons petits plats pour sa clientèle, Jocelyne Vellay a déposé son tablier, le 31 décembre.

Véritable cordon bleu, adepte de la cuisine à l'ancienne, elle a ouvert son restaurant en octobre 2003. Blottie à l'orée des bois de la Vieille Dartamas, L'Auberge de la Fontaine allait vite devenir le rendez-vous incontournable des gourmets, et notamment des amateurs de cuisses de grenouilles, sa spécialité.

Accueillante et chaleureuse, la patronne était toujours aux petits soins pour ses hôtes, au point que « certains, les plus fidèles, sont devenus des amis ».

Passionnée par son métier, elle était secondée depuis deux ans par son mari, Patrick, qui à l'heure de la retraite, est venu lui prêter main forte pour le service en salle.

Aujourd'hui, une page se tourne : « L'Auberge n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite et mon mari a des soucis de santé. Nous voulons profiter de nos petits-enfants : Ambre et Aurélien qui sont nos rayons de soleil » ex plique Jocelyne Vellay.

En plus de jouer les mamies gâteaux, elle s'adonnera à une autre de ses passions : la marche. Chaque mercredi matin, les jardinoises et jardinois pourront la croiser avec son groupe, lors de ses promenades dans la campagne environnante.

**Bonne retraite Jocelyne et Patrick !**



## Informations pratiques



### Zoom sur...

#### ► Conciliateur de Justice

Chantal Linage, conciliateur de justice pour le canton de Vienne-Sud, tient des permanences gratuites à la Mairie de Jardin : sur rendez-vous au **04 74 31 89 31** ou par mail : [chantal-linage@orange.fr](mailto:chantal-linage@orange.fr)



#### ► Nuisances sonores : appel au civisme !

Pour vivre en harmonie avec ses voisins, quelques règles de savoir vivre et de civisme s'imposent ! Il est simple de baisser le volume sonore de la musique, d'éviter les éclats de voix, les aboiements intempestifs... Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par les particuliers, qui nécessitent l'usage d'appareils électriques ou motorisés (perceuses, tondeuses...) sont réglementés par l'arrêté préfectoral N°97-5126. Ils ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Renseignements sur : [www.bruit.fr](http://www.bruit.fr)

#### ► Stop au stationnement sur les trottoirs !

Le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit. Une tolérance est prévue pour les riverains, le temps de décharger sa voiture des commissions, d'un meuble ou autre.

#### ► Ondes électromagnétiques Recommandations sur l'usage des téléphones mobiles

Aucune preuve scientifique ne permet de démontrer aujourd'hui que l'utilisation des téléphones mobiles présente un risque pour la santé. Néanmoins, des interrogations subsistent sur d'éventuels effets à long terme. **Les autorités sanitaires recommandent donc, par précaution, de limiter son exposition aux champs électromagnétiques émis par les téléphones mobiles et propose à cet effet des actions aisées à mettre en œuvre.**

Pour sa part, la municipalité a décidé de s'équiper d'un appareil de mesure des ondes électromagnétiques.



Pour plus d'informations, vous pouvez télécharger la brochure sur : <http://www.radiofréquences.gouv.fr/>

► Internet : surfez en toute sécurité  
L'utilisation d'Internet n'est pas sans dan-

ger et demande quelques précautions. Les pouvoirs publics ont mis un service de signalement en ligne qui permet de dénoncer des contenus ou comportements illicites : <https://www.internet-signalement.gouv.fr>

#### ► Opération Tranquillité Vacances : c'est toute l'année !

Avant de partir, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie de votre domicile. Des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de s'introduire dans votre domicile. Ce service fonctionne toute l'année, et pas seulement pendant l'été. Pensez-y !

Renseignements aux 17 ou **04 74 53 10 17** ou [www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)

#### ► Consultance Architecturale

Permanences gratuites de l'Architecte Conseil, Sylviane Pinhède, Espace Saint-Germain

Bâtiment Antarès - 30, avenue du Général Leclerc - 38217 Vienne Cedex.

Sur rendez-vous : **04 74 78 78 83.**

#### ► Des permanences pour économiser l'énergie

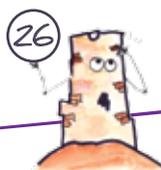
ViennAgglo, en lien avec les conseillers de l'Association pour une Gestion Durable de l'Énergie (Ageden), propose des permanences gratuites, deux fois par mois, sur rendez-vous, à l'Espace Saint-Germain, à Vienne.

Renseignements au **04 76 23 53 50** ou [www.ageden38.org](http://www.ageden38.org)

#### ► Le Pact de l'Isère à votre service

Le PACT Isère est une association de loi 1901, agréée service social d'intérêt général, qui contribue au droit au logement de la population Iséroise, et notamment des moins favorisés. Elle œuvre pour l'amélioration de l'habitat dans le parc privé sur l'ensemble du département et dispose d'une antenne, 42 rue de Bourgogne, à Vienne.

Renseignements au **04 74 85 15 15** ou [www.pact-rhone-alpes.org](http://www.pact-rhone-alpes.org)



## Environnement

### ► Où est passé le sens civique ?

Les services de ViennAgglo sont chargés d'assurer la gestion des déchets. Dans un souci de proximité, des Points d'Apports Volontaires sont répartis sur la commune pour permettre aux habitants de trier les détritiques et participer ainsi à la protection de l'environnement, tout en diminuant le coût de traitement des ordures ménagères. Face à l'incivisme récurrent, que tout un chacun peut constater au quotidien, les amendes pour dépôt sauvage ont triplé et s'élèvent à 250 €. **Après une période de tolérance, pour bien faire passer le message, la Municipalité a décidé de passer en mode "répression" et d'appliquer la loi avec sévérité pour punir les contrevenants.**

### ► Un service à domicile

Les bacs gris destinés aux ordures ménagères non recyclables : papiers ou emballages souillés ou gras, débris de vaisselle, films ou sacs plastiques... sont collectés devant chez vous, tous les mercredis, entre 5h et 14h. Pensez à les sortir la veille ! **Pour remplacer gratuitement votre conteneur usagé, consultez le site de ViennAgglo : [www.paysviennois.fr/](http://www.paysviennois.fr/)**

### ► Un service près de chez vous !

#### - Les déchetteries

La déchetterie la plus proche de Jardin est celle située dans la Zone Industrielle de l'Abbaye, à Pont-Évêque. Vous pouvez y déposer vos déchets qui ne relèvent pas de la collecte sélective. Sur simple présentation d'un justificatif de domicile, **une carte d'accès gratuite vous sera remise à l'accueil de la mairie.** Elle est valable dans toutes les déchetteries de la Communauté d'Agglomération ainsi que pour la Compostière d'Eyzin-Pinet.

**Particuliers,** vous pouvez déposer **gratuitement** vos déchets : gravats, objets encombrants, déchets verts, huile de friture, peinture, acides, produits chlorés, solvants, phytosanitaires, lampes, néons, tubes fluorescents... dans la limite quantitative. Au-delà, le service est payant, au même titre que les professionnels.

**Professionnels,** artisans, commerçants, administrations, personnes domiciliées sur le territoire de ViennAgglo ou justifiant d'un chantier sur l'une des communes du Pays Viennois : vous êtes autorisés à déposer vos déchets, dans la limite quantitative. **Ce service est payant par tickets prépayés.** Ils sont délivrés par ViennAgglo, à l'Espace Saint Germain - Bâtiment Antarès - 30, avenue Général

Leclerc à Vienne, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Le règlement peut être effectué par chèque ou en liquide.

#### - La Compostière d'Eyzin-Pinet

Située dans la Plaine de Chasse, à Eyzin-Pinet, elle est accessible gratuitement, sur présentation de la carte de déchetterie. Vous pouvez y déposer vos déchets verts : tontes, branches, feuilles ou encore les palettes bois exemptes de toute pièce métallique.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h à 12h.

#### - Les Points d'Apports Volontaires

Jaunes pour les emballages ménagers, bleus pour le papier, les journaux et magazines, verts pour le verre : ils sont en libre accès.

**Où les trouver ? Chemin de la Diligence, Place du 19 Mars 1962, Parking du Stade des Liesses et Route du Tonkin.**

#### ► Tri sélectif : un geste solidaire et citoyen !

##### - Les textiles

**Où les trouver ? Chemin de la Diligence, Parking du stade des Liesses.**

##### - Les cartouches, toners, téléphones portables

**Où les déposer ? À la mairie.**

##### - Les bouchons d'Amour

**Où les déposer ? À la mairie.**

#### ► Déchets sous haute protection

Leurs composants sont toxiques pour l'environnement ou ils exposent les agents du tri à un risque de contamination : certains déchets demandent des traitements spécifiques. Ne le mélangez pas aux ordures ménagères !

##### - Les piles

**Où les déposer ?**

**À la mairie et dans les écoles.**

##### - Les déchets de soins

ViennAgglo met gratuitement à la disposition des particuliers des boîtes de conditionnement homologuées et garanties anti-perforation pour les seringues, aiguilles, lancettes.

**Où les trouver ? À la pharmacie.**

##### - Les médicaments

**Où les déposer ? À la pharmacie.**

#### ► Le compostage individuel ou en pied d'immeuble

Le compostage des déchets réduit de 30 %

le volume de votre poubelle et produit gratuitement de l'engrais naturel pour nourrir vos plantes et potagers.

**Pour obtenir gratuitement un composteur, consultez le site de ViennAgglo : [www.paysviennois.fr/](http://www.paysviennois.fr/)**

#### ► Le brûlage des déchets végétaux interdit

Source de pollution, le brûlage des déchets végétaux est interdit en région Rhône-Alpes, comme le stipule l'arrêté préfectoral : N° 2013-322-0020. Ils doivent être laissés en décomposition naturelle, compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie.

**Renseignements sur : [www.isere.gouv.fr/](http://www.isere.gouv.fr/)**

#### ► Propriétaires forestiers : la coupe du bois réglementée

La réglementation des coupes en forêt privée a considérablement évolué ces dernières années, en vue d'une exploitation raisonnée et d'une gestion durable de la ressource en bois. La loi d'orientation forestière de juillet 2001 en définit les principaux aspects. Par exemple, toute coupe rase supérieure à 1 hectare dans un massif forestier supérieur à 4 hectares doit être reconstituée dans les 5 ans, par plantation ou régénération naturelle.

Pour y voir plus clair et rester dans la légalité, un document a été réalisé par la Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux, et validé par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et la Direction Départementale des Territoires de l'Isère (DDT).

**Vous pouvez consulter et télécharger le document complet sur le site de la mairie.**

#### ► Apiculture : Déclaration de ruches

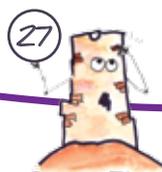
La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

**Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre.** Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> (pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995\*04 est toujours possible).



# La Vie Pratique

## Services en ligne

De nos jours, chacun court après le temps. Pour vous faciliter les démarches du quotidien, Jardin adhère aux Services en Ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires>

De chez vous, ou d'ailleurs, d'un simple clic, vous pouvez effectuer : un changement d'adresse, des demandes d'actes d'État civil, une inscription sur les listes électorales, l'achat d'un timbre fiscal pour les passeports...

## Qui ? Quoi ? Où ? Comment ? À chacun ses missions !

### DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

J'ai besoin de...	Je contacte
Carte d'identité, Certificat de concubinage, Reconnaissance en paternité ou maternité, Copies d'actes d'état civil, certificat de résidence	Mairie
Passeports	Mairie de Vienne ou Maisons de quartiers de Vienne
Aides sociales, APA, cartes de transport à tarif réduit	Mairie (CCAS)
Inscriptions sur les listes électorales	Mairie
Recensement militaire	Mairie
Urbanisme	Mairie
Cartes de déchetteries, commande de bacs roulants pour les ordures ménagères	Mairie
Sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés	Mairie (à compter du 15 janvier 2017, date d'entrée en vigueur du décret)



### PETITE ENFANCE

J'ai besoin de...	Je contacte
Faire garder mon enfant en collectivité	ViennAgglo service petite enfance
Contacter le Relais d'assistantes maternelles	ViennAgglo service petite enfance
Faire garder mon enfant chez une nounou	Assistantes maternelles



### ÉCOLES

J'ai besoin de...	Je contacte
Inscrire mon enfant à l'école maternelle et élémentaire	Auprès des directeurs d'écoles
Inscrire mon enfant à la garderie, à la cantine, aux TAPS	Site internet : service d'inscription en ligne (portail familles)
Régler la garderie, la cantine, les TAP, les transports...	Site internet : service de paiement en ligne (portail familles)



### SERVICES À LA PERSONNE

J'ai besoin de...	Je contacte
Portage de repas à domicile	Mairie (CCAS)
Téléalarme	Mairie (CCAS)
Garde d'enfants, ménage, jardinage, soutien aux familles	Association des Services à la Personne du Pays Viennois
Aide à domicile	Association d'Aide à Domicile aux Personnes Âgées et Handicapées



## SERVICES VIENNOIS PROXIMITÉ

*Entretien intérieur : ménage, repassage, lavage de vitres, couture...*

*Entretien extérieur : taille haies, arbustes, tonte de gazon, débroussaillage, petit élagage, aménagement et entretien de jardin*

**Nos prestations sont déductibles à 50 % sur les impôts**

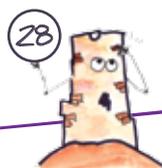
Isabelle BERTHELET

Secteur Pays Viennois

Tél. : 04 74 78 25 65

Mobile : 06 24 74 87 05

[www.viennoisproximite.fr](http://www.viennoisproximite.fr)



## LOGEMENTS

J'ai besoin de...	Je contacte
D'un logement social	Mairie, Opac38, Advivo
D'un logement pour les 18/25 ans	Association RIVHAJ
D'une aide ou allocation au logement	Mairie



## VOIRIES

J'ai besoin de...	Je contacte
Il y a des nids de poules devant chez moi, sur la voie publique	Mairie
La végétation qui borde la route gêne la visibilité des automobilistes	Mairie
La neige m'empêche de circuler	Mairie Rappel : chaque habitant et commerçant est tenu de dégager les trottoirs devant chez lui. La mairie a en charge le déblaiement des routes communales. Cette opération est réalisée dans la mesure de ses moyens sachant qu'il n'est pas possible pour les Services, d'intervenir simultanément sur l'ensemble de la commune.



## TRANSPORTS

J'ai besoin de...	Je contacte
L'va en lignes régulières, transports scolaires, L'va sur demande, L'va service PMR	ViennAgglo
Covoiturage	ViennAgglo
Maison de la Mobilité	ViennAgglo



## COMMUNICATION

J'ai besoin de...	Je contacte
Mettre une information sur le panneau lumineux	Mairie ou directement en ligne sur le site
Louer une salle	Mairie ou directement en ligne sur le site
Consulter une revue d'information municipale	Mairie ou téléchargeable en ligne sur le site
M'abonner à la bibliothèque	Mairie
M'informer sur la vie de la commune, son actualité...	Site internet



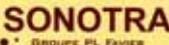


contact@dumas-tp.fr

- Construction et entretien de route
- Voiries et réseaux divers
- Aménagement de surface
- Fabrication d'enrobé
- Travaux chez le particulier

840 route de Saint Alban - BP 277 38202 VIENNE Cedex  
**Tél. 04 74 31 70 28**

- Terrassement, démolition
- Pose de canalisations d'assainissement
- Adduction d'eau potable
- Aménagements hydrauliques
- Pose de réseaux secs



contact@sonotra.fr






# La Vie Associative



Coïnci-dance



Comité de jumelage



L'Étoile Jardinoise



Club de modélisme



Judo Club



Tennis Club Jardin/Estrablin



À tour de Rôle



# La Vie Associative



Club Rétro-Mécanique



Au détour de Jardin



Nature Rand'eau haut oh !



Vivre Autrement



Sou des Écoles



MOS 3 Rivières FC



Comité des Fêtes



# La Vie Associative



À Jardin, les associations sont particulièrement dynamiques. Portées par des bénévoles engagés, elles contribuent à la qualité de vie de la commune en organisant des manifestations sportives, culturelles ou de loisirs, qui sont autant d'occasion de se rencontrer.

Présidents d'associations, dirigeants, entraîneurs, bénévoles, licenciés et adhérents : MERCI à chacun et chacune de vous pour votre investissement, vos résultats sportifs, votre talent, et la joie que vous apportez aux habitants.

Pour accompagner, soutenir et encourager la vie associative, la municipalité met à disposition : les équipements de la commune, prend en charge les coûts de fonctionnement, d'entretien, de communication et verse des subventions, annuelles ou exceptionnelles.

Pour toute question relative à ces services, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

## Comité des Fêtes

### LA VIE DU COMITÉ DES FÊTES DE JARDIN

Notre village est animé par les activités et les manifestations de multiples associations qui ont chacune leur particularité. Ces manifestations ont pour finalité de faire partager une passion, mais le plus souvent c'est pour créer une animation qui permettra aux jardinois, et aux autres, de partager un instant de la vie de notre village.

Pour cela, le Comité met à disposition de tous le matériel indispensable au bon déroulement de ces festivités, pour les particuliers ainsi que les associations qui en font la demande et ce, sur simple réservation (gratuit pour les associations)

Pour rappel, ce matériel est financé par les bénéfices des manifestations organisées par le Comité des fêtes.

Ainsi nous proposons selon les besoins : Barnum, vaisselles, appareils de cuisson, tables, bancs, ...

**Cette année, le Comité a organisé les événements suivants :**

► **les 19 et 20 novembre** : le traditionnel boudin à la chaudière.



► **le 16 décembre** : il organise des animations autour du concert Gospel comme le lâcher de lanternes pour le téléthon et cette année, un Marché de Noël.

En ce début d'année, d'autres rendez-vous sont déjà fixés. Nous vous proposons :

► **le 4 février** : une sortie de ski en car, avec une participation financière du Comité,



► **le 26 mars**, le traditionnel Salon des Saveurs, organisé en collaboration avec la mairie, avec ses multiples animations,

► **au printemps**, une nouvelle manifestation suivie d'un repas est à l'étude.

**Le Comité est la seule association qui n'investit pas pour elle-même.**

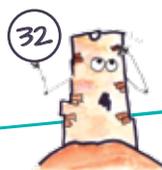
Son but est d'apporter le soutien nécessaire pour faciliter la vie des habitants ainsi que des associations de Jardin.

Mais cela est bien sûr conditionné au bon déroulement des événements proposés qui permettent d'investir dans du nouveau matériel, ainsi que de proposer des événements comme une sortie de ski.

Alors venez nous rejoindre et tous ensemble, préparons et participons toujours plus nombreux aux multiples animations qui rythment l'année et ainsi animent notre village.

**Le président,  
Richard Couhert**

*Dernière minute !*  
Une nouvelle organisation de mise à disposition du matériel a été mise en place, avec au choix : la réservation par mail à [comitejardinois@gmail.com](mailto:comitejardinois@gmail.com) ou par téléphone au **06 87 84 25 87**



## Sou des Écoles

### L'ECHO DE MONTLEANT (EM) :

« Quels sont les buts de l'association du Sou des Écoles ? »

### P. FLICOTEAUX, président du Sou des Écoles (PF) :

« Le Sou des Écoles de Jardin est une association sans but lucratif, créée en 1971, qui a pour objectif d'œuvrer au profit des enfants de l'école. Si le but est resté le même, les manifestations et moyens mis en œuvre ont évolué depuis. Et cet objectif est large, nous y reviendrons ».

**EM :** « Comment fonctionne l'association ? »

**PF :** « Chaque début d'année scolaire, en septembre, une assemblée générale, ouverte à tous, a lieu avec la présence en général des directeurs/trices des écoles. Le bilan de l'année précédente est présenté à l'assemblée, et le bureau est élu pour un an. Le simple fait d'être parent d'élève (écoles de Jardin) permet d'être membre ».

**EM :** « Comment l'année 2015-16 s'est-elle passée, puisque le bureau a été complètement renouvelé en septembre 2015 ? »

**PF :** « Une très belle année ! Effectivement, nous étions une équipe naïve puisque c'était pour nous tous une première mandature. Nous avons assez rapidement pris nos marques et pu réaliser toutes les manifestations voulues, qui ont été assez nombreuses (Marché de Noël avec son spectacle pour les enfants, tournoi de pétanque, kermesse) ».

**EM :** « Quelles difficultés avez-vous rencontrés ? »

**PF :** « Pour cette première année, nous avons surtout et d'abord rencontré beaucoup d'entraide. Cette bonne volonté a permis de relever les défis et de solutionner les problèmes rencontrés.

Les difficultés majeures, s'il elles doivent être évoquées, sont plutôt d'ordre organisationnelles. Nous avons jusqu'ici réussi à trouver principalement grâce aux très nombreux parents d'élèves qui ont répondu à nos demandes d'aides diverses (préparation de gâteaux, mise en place, tenue d'animation et stands). Sans eux point de manifestation possible ! Et cela se reproduit pour chaque événement.

**Alors à vous toutes et tous, merci pour votre participation ... et surtout renouvelez-la !** Sollicitez vos amis, voisins ou parents pour venir nous aider à installer et faire vivre ces manifestations qui sont pour vos enfants. »



**EM :** « Quel bilan et perspectives pour cette nouvelle année scolaire, 2016-2017 ? »

**PF :** « Le bilan est humainement et financièrement très positif et encourageant. Pour cette année nous avons prévu des nouveautés : un Festival des Jeux, une Fête de Noël un peu différente, une après-midi continue pour tous âges, le lâcher de lanternes du Téléthon, le Marché de Noël du village, suivi du concert Gospel. Le carnaval des enfants, avec un bal sera organisé ».

**EM :** « Au travers de toutes ces manifestations, qui demandent beaucoup d'implication, est-ce que le Sou des Écoles poursuit d'autres objectifs pour les enfants ? »

**PF :** « Le but est double. Tout d'abord permettre aux enfants et leurs familles de vivre des moments festifs et joyeux en lien avec la vie de l'école. Imaginez un instant une école et son village, sans arbre de Noël ou sans kermesse... Pas très fun ! Au travers de ces manifestations, le Sou des Écoles essaye de dégager des bénéfices, même minimes, qui cumulés permettent de soutenir des projets scolaires pour les enfants.

Aujourd'hui, le Sou des Écoles est prêt à soutenir financièrement des projets importants, d'une ou plusieurs classes, qui pourraient être par exemple des classes de neige, des déplacements au-delà de notre agglomération, etc. Nous sommes dans l'attente de sollicitations concrètes des instituteurs/trices.

**Parents, n'hésitez pas à nous contacter par le biais des boîtes aux lettres disposées à l'entrée de chaque école, des membres du bureau, ou via les maîtresses/Atsem ».**

### AGENDA 2017

- ▶ Prévente de fromages : janvier
- ▶ Loto : 11 février (salle polyvalente)
- ▶ Braderie puériculture : 19 mars (salle polyvalente)
- ▶ Bal du carnaval : 14 avril (salle polyvalente)
- ▶ Olympiades/Pétanque des enfants : 13 mai (stade)
- ▶ Kermesse de fin d'année : 24 juin (cour d'école)



# La Vie Associative



## Comité de Jumelage

**Sainte Flaive Des Loups - 2282 habitants**

**Habitants : Flavois, flavoises**

**Se rendre à Sainte Flaive Des Loups : 7 h de route en voiture**

### UN PEU D'HISTOIRE...

Les Comités de jumelages sont nés dans les années 60. Il s'agissait de contribuer à apaiser les haines et les rancœurs de la dernière guerre, de tisser des liens au niveau le plus élémentaire : la commune, et d'établir des relations d'échanges étroits avec ses voisins.

Les échanges culturels, en parallèle des diverses associations communales, les collèges et lycées des communes jumelées ont toujours été parties prenantes et ont toujours aidé à promouvoir l'apprentissage de langues étrangères.

C'est donc en retrouvant toute la valeur, tout l'esprit novateur, avant-gardiste, de cette idée de jumelage qu'il nous faut agir, encore et toujours... Ce n'est pas que du bon sens, c'est aussi le plus sûr moyen de nous assurer un avenir de plus grande autonomie et de liberté.

Notre Comité de jumelage s'est donc investi depuis de nombreuses années dans cette direction, avec plus ou moins de bonheur, avec des hauts et des bas.

Trois directions aujourd'hui : l'une qui fonctionne depuis peu avec nos amis vendéens (Sainte Flaive des Loups, près des Sables d'Olonne), une deuxième qui se met en place avec l'Italie, avec les correspondances scolaires, donc un peu linguistiques (Cazzano di Tramigna, près des grands lacs italiens, en direction de Venise) et la troisième, plus difficile, avec l'Allemagne.

Alors, jeune génération, l'avenir est ouvert à celui qui veut ouvrir, maîtriser, et aimer la suite. Les plus anciens seront là pour vous aider si nécessaire, solidaires.

### Bernard Giroud, ancien président



Contact :  
Gérard Degré  
Tél. 04 74 53 59 37  
Email :  
g.degre@hotmail.fr



### UN NOUVEAU PRÉSIDENT ET UNE ÉQUIPE SURVITAMINÉE

C'est le 3 novembre dernier que s'est tenue l'assemblée générale annuelle du Comité de jumelage de notre commune en présence de M. Le Maire, Thierry Quintard. Ce fut l'occasion pour les élus et les membres de ce Comité de prendre acte du souhait de Bernard Giroud de ne pas se représenter à la présidence de ce comité dans lequel il a œuvré depuis de nombreuses années.

C'est Gérard Degré qui lui succède. Jardinois de longue date, c'est un homme pragmatique et de terrain qui a montré son savoir-faire au sein d'autres associations à caractère notamment humanitaire comme « Énergies Sans Frontière » ONG intervenante dans des pays en voie de développement.

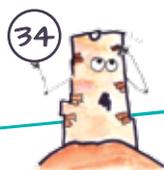


Entouré d'une équipe de bénévoles dynamiques et enthousiastes, les jardinois ont déjà eu quelques échos des actions qui ont vu le jour sous l'impulsion de cette nouvelle équipe. Ainsi, le 5 juillet dernier, M. Le Maire a signé la Charte de jumelage entre notre commune et celle de Sainte Flaive des Loups.

Ce rapprochement a été un moteur, il a suscité des envies, des idées ont germé. Elles font aujourd'hui leur chemin en direction d'une nouvelle commune italienne : Cazzano di Tramigna avec laquelle des contacts ont déjà été pris et pourquoi pas, si cela est possible avec une commune allemande.

Mais si les premières approches, les premiers liens se tissent entre les adultes, car il faut bien créer la trame d'un rapprochement, l'objectif est bien entendu de revenir aux fondamentaux en faisant en sorte que des contacts s'établissent durablement entre nos enfants et ceux des communes concernées. L'objectif est aussi la connaissance de l'autre, de sa culture, du vivre ensemble, toutes ces valeurs qui sont l'essence même d'un jumelage réussi.

C'est cet objectif que l'équipe regroupée autour de Gérard Degré s'est fixée. Et l'adhésion au Comité de jumelage de M. Flicoteaux, président du Sou des écoles, nous permet de penser que notre ligne directrice est la bonne.



Aujourd'hui, grâce au Comité de jumelage, les élèves de Jardin, en accord avec M. Tabaret, directeur de notre école, peuvent suivre l'évolution des concurrents lancés dans la course du Vendée Globe 2016.

## NOS PROJETS :

- ▶ L'organisation dans le courant de l'hiver d'un bal folk qui se tiendra dans la salle Jean Monnet. Les bénéfices retirés de cette manifestation permettront de financer d'autres opérations.
- ▶ La participation de producteurs vendéens à la Foire aux Vins et aux Produits du Terroir organisée au printemps dans notre commune. Au stand du Comité de jumelage, ils présenteront les produits de leur région.
- ▶ Une première approche au printemps pour rentrer en contact avec une ville allemande.
- ▶ La participation autant que faire se peut du Comité de jumelage dans les différentes manifestations organisées dans notre commune, et à l'inverse les présidents des autres associations jardinoises seront invités à chacune de nos manifestations.

Nous faisons appel à tous ceux qui souhaiteraient se joindre à l'équipe de bénévoles qui œuvrent déjà au sein du Comité de jumelage. Pas besoin de compétences particulières, seulement avoir l'envie de contribuer, chacun à son niveau, à la réussite de nos projets.

## COMPOSITION DU BUREAU

Gérard Degré, président  
Janine Askontchensky, première vice-présidente  
Sylviane Pizzolato, deuxième vice-présidente  
Jean-Pierre Hugué, trésorier  
Marie-France Elsensohn, trésorière adjointe  
Thérèse Gastaldon, secrétaire  
Michèle Roux, secrétaire adjointe

## Le président, Gérard Degré



## Trophée Roses des Sables

Ce rallye est un engagement sportif et aussi humanitaire. « Aider, se sentir utile, défendre une cause, découvrir de nouvelles cultures ». En ces temps difficiles pour ceux qui n'ont pas assez à manger, pas de toit, ne peuvent accéder à l'éducation ou aux soins, il est bon que des jeunes dévoilent une fibre altruiste et se lancent dans une aventure humaine et sportive, et nous sommes fiers de pouvoir aider une jeune jardinoise dans cette aventure !

*« J'y suis d'autant plus sensible que le Trophée Roses des Sables est exclusivement réservé aux femmes et un raid solidaire au service des enfants, en soutenant l'Association Enfants du Désert »* soulignait Évelyne Ziboura, adjointe en charge de l'action sociale, à quelques jours du départ.

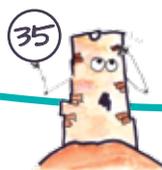


Le CCAS de Jardin est fier de pouvoir aider une jeune jardinoise dans cette aventure, alliant l'exploit sportif à une démarche humanitaire en offrant un colis composé de divers produits d'hygiène et alimentaire (savons, brosses à dents et dentifrice enfants, crème hydratante, sérum physiologique - biberons - laits infantiles - lait de toilette). Un colis dont les produits seront donnés aux enfants du Sud-Est Marocain a donc été remis à Tiffany.

L'équipage Fairy Tail composé de la toulousaine de 28 ans Isabelle Cely et la jardinoise de 27 ans, Tiffany Grandjean, toutes deux vétérinaires, s'est élancé dans l'épreuve qui débuta officiellement le 13 octobre dernier. Leur véhicule, qui est arrivé 8<sup>ème</sup> de la compétition, portait fièrement les couleurs de notre commune. Un grand Bravo à cet équipage féminin et engagé !



Le CCAS a sponsorisé l'équipage Fairy Tail qui portait les couleurs de Jardin



# La Vie Associative



## Club Rétro-Mécanique Jardin

### AUTO MOTO TRACTEUR

L'année 2016 a été encore pour le club et la commune une année riche en événements.

L'effectif reste stable malgré deux départs compensés par l'arrivée de trois nouveaux adhérents dont un jardinois.

Vous pouvez nous retrouver lors des rendez-vous mensuels, tous les deuxièmes dimanches, place du Lavoir, l'occasion pour les amateurs de belles mécaniques, de partager le verre de l'amitié.

La journée tripes et bugnes a remporté un vif succès avec plus de 100 kg de tripes et 30 kg de bugnes. Pour 2017, rendez-vous le dimanche 12 février.

Le festival des vieilles mécaniques a fêté les 23 et 24 juillet les soixante-dix ans de la Renault 4 cv, et à cette occasion 52 Renault 4 cv avaient fait le déplacement, plus de 2000 visiteurs et plus de 400 voitures anciennes, motos et tracteurs sont venus admirer les diverses animations : reconstitution d'une rue des années 60, les cordiers, et la bourse qui prend de l'ampleur. L'ambiance était à la fête avec l'animation musicale de l'association Saint Germain des chants durant tout le week-end.

Nouveauté en décembre avec la participation d'Alpes Pour Tous, la vente et la dégustation d'huîtres Place du Lavoir.

Le club a proposé à ses adhérents des sorties tout au long de l'année : trois jours en Bourgogne, plusieurs sorties d'une journée, week-end à Villard d'Arène au chalet du Combeynot et également quatre jours à Lapalisse à l'occasion du 6<sup>ème</sup> embouteillage.

Pour les journées du patrimoine, le club participe avec l'AHNI à la sortie de trois jours sur la RN6 de Bourgoin-Jallieu au Mont Cenis.



La poursuite des ateliers de mécanique et rénovation tous les jeudis après-midi rassemble de plus en plus de personnes, la rénovation d'une Juva quatre Renault se poursuit et également la restauration d'une SIMCA 5. Les couturières se retrouvent également toutes les semaines pour la création de nouveaux costumes et la réalisation des boutiques de la rue « du temps qui passe ».

Le club représente Jardin lors des rassemblements de véhicules anciens du département et de la région et est un acteur actif pour sa participation au salon international d'Époqu'auto à Lyon début novembre.

Il y a encore beaucoup à dire mais vous pouvez découvrir toute l'activité du Club Rétro mécanique de Jardin sur son site Internet [www.retromecaniquejardin.E-monsite.com](http://www.retromecaniquejardin.E-monsite.com) et nous vous donnons rendez-vous sur tous nos rassemblements.

Le président, Jean-Paul Mollin  
04 74 85 44 39



Nos principaux rendez-vous pour 2017 :

- ◆ 12 février : tripes et bugnes
- ◆ 22 et 23 juillet : Festival des vieilles mécaniques
- ◆ 10 décembre : huîtres



## MOS 3 Rivières FC

« 6 villages... Un club... Un état d'esprit... »

Le club de football Mos 3 Rivières FC regroupe les communes de Moidieu Détourbe, Oytier-Saint-Oblas, Septème, Eyzin-Pinet, Saint Sorlin-de-Vienne et Jardin.

Il est ouvert à celles et ceux qui souhaitent partager des valeurs sportives et humaines : U6-U7, U8-U9, U10-U11, U12-U13, U14-U15, U16-U17, U18, U19, U20, seniors, seniors vétérans.

Pour tous renseignements et suivre l'actualité du club, connectez-vous :

[www.mostroisrivières.fr](http://www.mostroisrivières.fr)

MOS / 3 Rivières Football Club

MOS/3Rivières FC @FCMOSOfficiel



La présidente, Chrystelle Raclet

## ACCA de Jardin

Je me nomme Jean Louis Dalhieux et suis le "nouveau" président de l'ACCA, association qui a 44 ans cette année. Comme beaucoup, nous sommes une association vieillissante qui recherche chaque année à recruter de nouveaux et jeunes adhérents. C'est pour cela que je vais laisser la plume à deux de nos jeunes chasseurs qui ont une approche parfois différente de notre activité, mais toute aussi passionnée.

### Marie Lynn, 19 ans

« Depuis mon enfance, je suis passionnée par l'environnement. Mes études, mes passions, mes activités et ma vie entière tournent autour de ça. Je suis toujours dans la forêt, dans les champs, je traque chaque indice, chaque trace et j'étudie chaque espèce présente sur notre territoire depuis l'âge de 15 ans. J'ai découvert la chasse grâce à une amie en 2012, dans le Cher. J'ai eu l'occasion de voir des chevreuils de très près, de photographier des renardeaux, des oiseaux... J'ai la chance de découvrir aussi la chasse au tir, la vénerie et la chasse au vol. Seulement 2 % des chasseurs sont des femmes d'après le Bureau d'information et de prévisions économiques de la Fédération de Chasse Nationale.



Je suis chasseuse depuis l'année dernière, à l'ACCA de Jardin. Je chasse sans arme, je préfère travailler avec les chiens et faire les pieds des sangliers. Nous avons une superbe équipe pour les battues. La convivialité, la joie et la bonne humeur sont toujours présentes au sein de notre groupe. Les anciens m'apprennent beaucoup de choses et je les en remercie ».

### Dylan, 17 ans

« Passionné par la chasse depuis mon plus jeune âge, j'ai dans un premier temps suivi les traces de mon père en temps qu'accompagnateur.



J'ai ensuite commencé à chasser accompagné à l'âge de 15 ans, toujours aux côtés de mon père. Aujourd'hui, je comptabilise trois années de chasse, principalement celle du grand gibier, sur la commune de Jardin. Passion, convivialité et bonne ambiance caractérisent cette ACCA, de plus, la sympathie et le savoir des membres de celle-ci me donneront l'année prochaine et les années suivantes je l'espère, l'envie de continuer la chasse ».

En espérant que les quelques lignes de ces jeunes, Diane et chasseur, vous inciteront à nous rejoindre ou du moins à nous contacter, sachez que nous sommes à votre entière disposition pour tous renseignements ou rencontres.

Le président, Jean Louis Dalhieux

Pour notre part,  
nous vous donnons  
rendez-vous  
le dimanche  
15 janvier  
pour notre  
matinée boudin.



# La Vie Associative

## L'Étoile Jardinoise

L'Étoile Jardinoise est une association particulièrement active qui anime toutes les cérémonies commémoratives de la commune et de nombreuses manifestations locales, avec comme action phare : le réveillon de la Saint-Sylvestre où se réunissent les Jardinoises et les Jardinois.

Preuve de ce dynamisme : l'association, qui compte 15 musiciens, vient d'ouvrir une nouvelle section : Les percussions Jardinoises, dans le style des Tambours de Bronx...

Pour la saison 2017, l'Étoile Jardinoise vous donne rendez-vous :

- ▶ **dimanche 9 avril** pour son premier vide-grenier
- ▶ **dimanche 17 septembre** pour son second vide-grenier
- ▶ **samedi 31 décembre** pour le réveillon de la Saint-Sylvestre

Nous vous attendons nombreux !

**Le secrétaire, Laurent Pellet**



## Modélisme Club

**ESTRABLIN / JARDIN**

Nous accueillons un nouvel adhérent : Jean-Luc Pignard. Ce passionné crée ces véhicules en logos techniques, dont tous les modèles sont motorisés.

Nous préparons notre exposition pour octobre 2017 à Jardin.

**Le président, Jean Normand**



## FNACA

**FNACA**



Pour la FNACA de Jardin, l'année 2016 a été marquée par la disparition de Georges Lentillon ancien président et membre fondateur de l'association dans les années 1970.

Nous sommes 50 adhérents et quelques sympathisants.

Toutes nos manifestations sont toujours suivies par un grand nombre de personnes.

Outre les cérémonies officielles du 19 mars, 8 mai et 11 novembre, une croisière sur le Rhône à bord du Van Gogh s'est déroulée en avril 2016, avec des soirées animées et plusieurs escales dont une à Arles, pour assister à une ferrade dans une manade avec course camarguaise.

Notre choucroute du 5 mars a été comme d'habitude un grand succès.

Tout au long de l'année, plusieurs repas ont eu lieu à la salle des associations avec un grand nombre de participants.

Fin mai, le comité local de Jardin a organisé le concours départemental de boules Lyonnaise avec 38 quadrettes engagées. Début juillet, notre traditionnel méchoui a comblé les convives et en septembre, nous avons rendez-vous au restaurant Le Grill à Villeneuve-de-Marc pour y déguster un excellent repas.

L'assemblée générale s'est tenue le 10 novembre, suivie du repas de fin d'année, le 8 décembre.

Comme vous pouvez le constater, l'année a été bien remplie. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec le même dynamisme !

**Le président, Jean Martinez**



**SAVEURS À L'ANCIENNE**

Restauration Collective  
Crèche Restaurant Scolaire  
Entreprise Portage de Repas à domicile

Rue Frédéric Monin - 69440 MORNANT

Tél. 04 78 48 17 39 - Mail : saveursalancienne.mornant@orange.fr

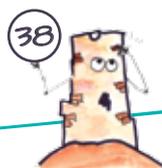
*Boulangerie - Pâtisserie*

*Aux Pains de Jardin*

*Chez Dim et Aurone*

*54, route de Berardien - 38200 Jardin*

*04 74 31 58 08*



## Section Judo de Jardin

Pratiquer le judo à Jardin, c'est possible toute l'année.

Nous accueillons les enfants débutants ou confirmés à partir de 3 ans, salle des Liesses, près du terrain de foot.

Chaque saison depuis maintenant une quinzaine d'années, une quarantaine d'enfants s'initient à cet art complet et étonnamment moderne.

Au programme, enseignement ludique, apprentissage des chutes et des techniques de projections, participation à une mini-compétition avec médailles et goûter, et en fin de saison, l'acquisition de la nouvelle ceinture !

Le judo contribue au bon développement physique et intellectuel de l'enfant.

De plus, les phases d'opposition répondent à son besoin de défoulement et lui permettent une bonne dépense physique dans un cadre sécurisé, avec des règles de bonne conduite et de respect bien établies.

### Horaires de cours, le jeudi à la salle des Liesses :

- ▶ **17h 15 - 18h 15** : nés en 2010, 2011 et 2012 (tous)
- ▶ **18h 15 - 19h 15** : nés en 2009/2008 (tous) et 2007 débutants
- ▶ **19h 15 - 20h 15** : nés en 2007 confirmés et tous les 2006/2005/2004 et avant

Cours d'essai gratuit pour débutants ou confirmés. Cours dispensés par Cindy Guinet, professeur diplômé d'État.

L'entraîneur, **Patrick Sigismondi**



Renseignements et inscriptions toute l'année :  
**04 74 78 10 61**

Informations sur la vie du club sur notre site :  
[judovienne38.com](http://judovienne38.com)

## Vivre Autrement

### QI GONG

L'association Vivre autrement, créée par Jean-Marie Pham Van Cang, est devenue jardinoise en 2007. Elle a pour activité principale la pratique du Qi Gong.

S'enracinant dans la pensée et les savoirs de la médecine traditionnelle chinoise, cette discipline, toute en douceur, permet de mieux faire circuler l'énergie dans le corps, alliant le mouvement, la respiration et la concentration.

Tous les exercices sont en relation avec les canaux de l'énergie, les points d'acupuncture et également les saisons.

Le Qi gong est adapté à tous ceux qui veulent, sans limite d'âge, s'investir pour un mieux-être dans la prévention et la rencontre avec soi-même.

Il s'adresse aussi aux jeunes car c'est une excellente préparation aux activités sportives, artistiques, éducatives.

Pour un déroulement harmonieux, nous limitons le groupe à 30 personnes. L'activité se déroule **chaque mardi de 9h30 à 11h**, hors vacances scolaires, dans la salle des Liesses.

Marianne Dégemard, diplômée de l'école XIN'AN de Montpellier, anime nos séances et propose ponctuellement des stages, le samedi et pendant l'été.

La présidente, **Fernande Vors**



# La Vie Associative



## Coïnci-dance

L'association Coïnci-dance de Jardin se diversifie en proposant cette année des cours nouveaux de danse classique pour les 6/8 ans et de piloxing pour les adultes. Et toujours au programme : afro hip-hop , street jazz, zumba, baby danse... Nos profs ? Lory, Anne-Sophie et Béatrice.

► **N'oubliez pas le gala de fin d'année, le 20 mai.**

D'autres stages sont en cours de construction afin de proposer de nouvelles activités aux jardiniers et aux communes avoisinantes. Nouveau ! Notre site [www.coincidance.fr](http://www.coincidance.fr) et notre page Facebook ont été réactualisés !

La présidente, Christine Paret



## Gymnastique volontaire

La Gymnastique Volontaire de Jardin est une association qui propose sans esprit de compétition une pratique régulière d'activités physiques pour tous. Elle regroupe 104 licenciés. Elle est affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, qui est orientée vers le sport et la santé. Adultes, hommes et femmes, trouveront des cours à leur mesure. Des cours adaptés pour adultes, seniors et aussi des cours de yoga sont dispensés par des animatrices diplômées.



► **Salle polyvalente Jean Monnet**

**Avec Brigitte :** le lundi de 9 h à 10 h (cours de gym, musculation cardio, stretching, step) ; de 10 h 15 à 11 h 15 (cours de gym intensité modéré).

**Avec Véronique :** le mardi de 19 h 45 à 20 h 45 (cours de gym, musculation, cardio, stretching).

**Avec Michèle :** le jeudi de 19 h à 20 h (cours de gym, musculation, cardio, stretching, step).

► **Salle des Liesses**

**Avec Djamila :** le mercredi de 20 h à 21 h 15 (cours de yoga mixte). Lors des vacances scolaires, il n'y a pas de cours.

► **Autres activités proposées**

Une randonnée en moyenne montagne est programmée au mois de juin, ainsi qu'une sortie festive de fin d'année, fin juin.

La secrétaire,

Marie-Josèphe Cavigioli

Contacts :

Marie-Josèphe Cavigioli  
au **09 52 11 68 79**,  
Monique Roux  
au **04 74 85 56 42**  
et Michèle Roux  
au **04 74 53 57 18**



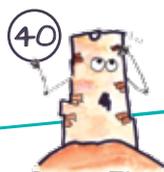
**Christelle GENEVE**

Peintre en bâtiment

Peinture intérieur extérieur • Papier Peint • Décoration  
Revêtements sols et murs • Neuf et rénovation

38200 JARDIN - 06 82 60 76 73 - [btp.geneve@orange.fr](mailto:btp.geneve@orange.fr)

**Jardin Nature**  
Plantes et compositions florales  
Séverine Vellay  
45, route de Bérardier - 38200 Jardin  
Tél. 04 74 87 72 63



## Boule Sportive Jardinoise

Nos licenciés ont participé à de nombreux concours dans la région et pour la première fois depuis la création de notre société, en 1983, une quadrette vétérans s'est qualifiée pour les championnats de France.

C'est à Cluses, en Haute-Savoie, que Jean Martinez, Bernard Silvestre, Dédé Garcia, Jean-Paul Richier et Raymond Pernod ont brillamment représenté la Boule Sportive Jardinoise.



Ils ont gagné les deux parties le vendredi après-midi et se sont inclinés au temps le samedi matin, 9 à 7 en 16<sup>ème</sup> de finales. Bravo à tous et félicitation.

Merci à ViennAgglo qui leur a accordé une subvention afin de participer aux frais de fonctionnement.

Comme tous les ans, dès les beaux jours, les entraînements ont lieu au stade des Liesses, les mardis et jeudis après-midi.

### Plusieurs rencontres marqueront 2017 :

- ▶ **le 3 février** : repas
- ▶ **le 22 avril à 8 h** : qualificatifs secteur 21, 4<sup>ème</sup> division
- ▶ **le 29 avril à 13 h 30** : 32 doubles système Aurard "loisirs", c'est-à-dire ouvert même aux non licenciés
- ▶ **le 12 juin à 14 h** : rencontre amicale avec le club des Côtes d'Arey
- ▶ **le 22 juin à 14 h** : 16 quadrettes vétérans "loisirs"
- ▶ **le 7 juillet à 9 h** : but d'honneur suivi du repas grenouilles
- ▶ **le 26 août à 13 h 30** : 64 simples, Challenge Perret 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> division
- ▶ **le 13 octobre** : assemblée générale

Nous espérons que de nombreux jardinois viendront encourager nos boulistes lors de ces rencontres.

Le 9 octobre, nous avons appris le décès de Mario Soigneux. Nous renouvelons à sa famille, nos sincères condoléances.

**Le président, André Chavassieux**

## Alpes pour Tous

### Chalet du Combeynot

L'association Alpes Pour Tous a été créée en 2005. Elle est propriétaire du chalet du Combeynot situé à Villar d'Arène (05480) à 1650m d'altitude, dans les Hautes-Alpes, près de la Grave (05320). Ce chalet a été construit entre 1987 et 1988 par des bénévoles d'une dizaine de communes de la Gère et de la Varèze, et permet d'accueillir 45 personnes, il est agréé Jeunesse et Sport et Éducation Nationale.

Le conseil d'administration s'attache à entretenir et améliorer les conditions d'accueil de ce bâtiment et à perpétuer ce pourquoi il a été construit : faire découvrir au plus grand nombre ces magnifiques paysages, comme l'ont fait, pour certains d'entre nous, Paul Guicherd et Pierre Charreton qui furent à l'origine du projet voici une trentaine d'années, et avaient créé des camps d'adolescents pendant les vacances d'été dans les années 70.

Ouvert aux familles, aux groupes, aux associations ainsi qu'aux classes de neige et classes vertes, il offre de nombreuses possibilités d'activités et de découvertes :

- ▶ **En hiver** : ski de piste, ski de fond, raquettes, cascade de glace...
- ▶ **En été** : découverte du parc des Écrins : randonnées en moyenne ou haute montagne, escalades, via ferrata, canoë kayak, rafting, tennis, VTT, découverte de la flore et de la faune, découverte du patrimoine local ...

Des chambres spacieuses avec lits individuels ou superposés, une salle de restaurant, une salle de loisir avec coin bibliothèque, une cuisine entièrement équipée sont prêtes à vous accueillir.

Nous vous proposons trois formules d'accueil : l'hébergement en autonomie, la demi-pension ou la pension complète.

Suite à la fermeture du tunnel, une route de secours a été ouverte pour accéder à la vallée de la Haute Romanche. La réfection du tunnel est bien avancée et il sera ouvert pour la saison hivernale 2016-2017.

**Le président,  
Gérard Croizat**

Pour en savoir plus  
visitez notre site :  
[www.chaletcombeynot.fr](http://www.chaletcombeynot.fr)

Renseignements  
et réservations :  
**Tél. 06 31 22 97 86**  
Contact email :  
[apt-asso@orange.fr](mailto:apt-asso@orange.fr)



# La Vie Associative

## Tennis Club

### JARDIN / ESTRABLIN

Après quelques petits chamboulements au Tennis Club, la saison a redémarré fin septembre. En effet, les directives de **Jeunesse et Sport** deviennent plus strictes afin d'assurer la sécurité et l'encadrement des enfants.

#### Pour enseigner le tennis, plusieurs solutions :

- ▶ un moniteur DE (diplômé d'état) formé par la Fédération de tennis, dont le classement personnel est 15/2,
- ▶ la formation qui désormais peut se faire sur deux ans. Elle permet à l'enseignant de donner tous types de cours (privés et collectifs) à tous types de publics (enfants, ados, adultes).

Ses connaissances dans le domaine tennistique sont régulièrement mises à jour par des formations ponctuelles organisées soit par le Comité, soit par la Ligue. Ceci afin que tous les clubs en France possèdent les mêmes méthodes d'enseignement tennistique.

Ce moniteur peut, dans le cadre de sa fonction, se faire aider par un CQP-AMT (Personne titulaire du Certificat de Qualification Professionnelle d'Assistant Moniteur de Tennis). Ce diplôme donne des limites d'enseignement à savoir :

- ▶ 300h maximum par an
- ▶ pas de cours adultes
- ▶ pas de cours particuliers
- ▶ ne peut enseigner seul dans un club (obligation d'un DE)

Dans le cadre de la pratique du tennis, la licence via la FFT est obligatoire. Elle permet d'être affiliée à la Fédération mais également d'être assuré, sous couvert bien-sûr que les normes d'enseignement qui évoluent régulièrement soient respectées.

Lors de la saison 2014/2015, le Tennis Club était bien dans cette configuration : un DE (Hervé) et un CQP (Edgard). Mais Hervé ayant monté une affaire dans la restauration, ses cours ont été confiés à Edgard.



Lors des réunions d'informations, les dirigeants du Comité et de la Ligue ont attiré notre attention sur la vigilance apportée aux mises aux normes de l'enseignement dans les clubs et aux sanctions prises en cas de non respect de celles-ci.

Le club a donc décidé de s'y conformer. Le CQP restant en place a refusé la proposition de 300h de cours à l'année pour l'école de tennis uniquement.

Le club a donc choisi de s'orienter vers une équipe pédagogique composée d'un directeur sportif et de trois moniteurs : Claire, Didier et David.

#### Sur le planning de la saison 2016/2017, il reste quelques places :

- ▶ **le mercredi, de 13 h 30 à 15 h** : jeunes ou débutants
- ▶ **le mercredi, de 15 h à 16 h 30** : ados
- ▶ **le mercredi, de 19 h à 20 h 30 et de 20 h 30 à 22 h** : adultes
- ▶ **le samedi, de 11 h à 12 h 30** : jeunes

#### Remerciements

Depuis plusieurs années, elle œuvrait dans l'ombre pour le club. La tâche la plus ingrate, celle de la trésorerie. Très précise dans ses comptes, très exigeante dans la tenue des pièces justificatives, toujours prête à donner un coup de main lors des différentes manifestations du club, toujours souriante malgré des soucis de santé, Josy Michalon a tenu aussi longtemps que possible pour rester près de nous.

Mais en fin de saison, elle nous a annoncés qu'il ne lui était plus possible de rester au club pour assurer la session 2016/2017. Elle a fini son travail jusqu'au bout afin de faciliter la tâche de son successeur.

Nous comprenons sa décision et nous l'assurons de toute notre amitié. Nous espérons la revoir pour partager encore de bons moments avec nous lorsqu'elle ira mieux et qu'elle sera complètement rétablie. **Merci mille fois Josy pour ce que tu as fait pour le club et à très vite !**

#### Stages

Comme chaque année, le club propose des stages de tennis durant les vacances scolaires. C'est David, un moniteur DE qui en a la charge. Pour connaître les dates, contactez le club par mail.

Le club rappelle que pour pouvoir jouer sur les courts de Jardin et d'Estrablin, il faut être adhérent au club et donc posséder la clé d'accès aux quatre courts.

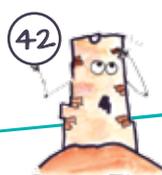
Exceptionnellement, il est tout à fait possible pour un habitant de la commune de louer le court de Jardin avec un invité extérieur moyennant la somme de 10 €/heure.

Pour cela il lui suffit de se mettre en contact avec la présidente pour les modalités d'accès.

La présidente,  
Dominique Mollien

#### Contacts :

Dominique (présidente)  
au **06 88 17 77 52**  
ou Christiane (secrétaire)  
au **06 20 65 22 57**  
Mail : [tcestrajardin@free.fr](mailto:tcestrajardin@free.fr)  
Site : [tcestrajardin.clubeo.com](http://tcestrajardin.clubeo.com)





## À Tour de Rôle

Faire du théâtre ne se résume pas à réciter un texte ou à imiter un personnage. L'essentiel est ailleurs : dans le travail sur la présence et l'écoute, l'expression corporelle, la force de l'imaginaire, la libération des émotions, le retour à l'expression spontanée...

Pratiquer le théâtre consiste donc à s'adonner à une multitude d'exercices et de jeux qui développent de nouvelles facultés et qui font du théâtre, par la même occasion, un formidable outil pour l'épanouissement des individus et l'éducation des citoyens.

- ▶ Le théâtre permet de développer la confiance en soi et en l'autre : jeux et exercices d'improvisation permettent peu à peu d'apprendre à croire en soi et en sa valeur, à ne pas se laisser déstabiliser par le regard de l'autre, à faire confiance et à renouer des liens.
- ▶ Un rapport ludique et dédramatisé au langage et aux émotions ainsi que des outils pour travailler l'écoute, la mémoire et la concentration.

Créée en 1999, la compagnie jardinoise À Tour de Rôle propose plusieurs activités encadrées par Isabelle Royer, diplômée d'art théâtral, metteur en scène, chorégraphe, intervenante théâtre et danse.

Plusieurs choix s'offrent à vous :

- ▶ **L'Atelier Jeunes Artistes.** De 8 à 18 ans, ils sont plus d'une vingtaine de joyeux lurons qui rivalisent de talent pour, eux aussi, présenter un spectacle par an et participer parfois à certains événements, certaines animations.

Ils se retrouvent à l'Espace associatif de Jardin, **le mercredi de 17h à 18h30 et de 18h30 à 20h.**



- ▶ **le Groupe d'Improvisation et d'Animation Théâtrale** composé d'une douzaine de passionnés qui n'ont qu'une envie : se faire plaisir sur scène ! Ils proposent plusieurs spectacles dans l'année : match d'improvisation, théâtre de rue, spectacle jeune public... au gré du groupe !

Chaque semaine, ils se retrouvent au Mas des Prés à Pont-Évêque, **le vendredi de 20h30 à 22h30.**

- ▶ Intégrer **la troupe À Tour de Rôle.** Composée de cinq passionnés, elle prépare une pièce par an, qui est ensuite jouée sur quelques scènes de la région : Jardin bien sûr, Pont-Évêque, Condrieu, Roussillon...

Les répétitions ont lieu à l'Espace associatif de Jardin, **le mercredi de 20h à 22h.**

Au programme de la saison 2016/2017 : « Un petit dîner à deux » comme toujours... Une comédie à mourir de rire !

**Municipalités, écoles, comités d'entreprise, associations, maisons de retraite... Faites appel à nous pour vos spectacles et animations !**

**Spectacles pour enfants, comédies, théâtre de rue, animations... À tour de rôle dispose d'un répertoire très varié pour tous les publics.**

**L'idée vous séduit ?**

**Consultez notre actualité sur le site internet : <https://www.facebook.com/A-Tour-de-Rôle>**

### **Besoin de bricoleurs !**

Clouer, poncer, visser, souder, scier, peindre, coudre n'ont pas de secret pour vous ?

Mettez votre passion du bricolage et vos talents dans la création de mobilier, décor, structures scéniques, costumes, éléments indispensables à la réussite d'une bonne pièce de théâtre !

**Le président,  
Patrice Ambrosioni**



Contact :

06 29 12 14 38

patrice.ambrosioni@hotmail.fr



# La Vie Associative

## Club du Trait d'Union

Le club du 3<sup>ème</sup> âge : "Le Trait d'Union", présidé par Christian Livio depuis le mois de février, se réunit tous les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois.

Ces rencontres, amicales et conviviales, tissent un lien entre les adhérents, partageant également ensemble : café, pâtisseries, boissons... et s'accompagnent de jeux : belote, rummikub, scrabble, triominos.

De nouveaux adhérents se sont joints à nous cette année. Toutes les personnes retraitées qui veulent passer un bon moment seront les bienvenues.

En 2017, seront organisés plusieurs repas, et une journée détente en juin avec un repas à midi suivi de jeux : pétanque, marche, cartes... Nous organisons chaque année un loto, en octobre, et un concours de belote, en mars.

**Le président, Christian Livio**



## Nature Rand'eau Haut Oh !

Pour son premier anniversaire, les marcheurs intrépides de la jeune association jardinoise Nature Rand'Eau Haut Oh ! ont tenté de percer les mystères des Gorges de la Bourne, dans le Vercors. Guidé à tour de rôle par chaque participant, sur les consignes du président et animateur Sébastien, le groupe a arpenté les sentiers sans avoir peur de se mouiller les pieds. C'est ainsi qu'une vingtaine de kilomètres ont été parcourus, du porche du Bournillon au belvédère du Ranc, sur un parcours ponctué de pauses culturelles. Car les valeureux marcheurs sont aussi curieux, et à coup sûr, après cette belle aventure, ils connaissent (presque) tous les secrets de ce site admirable.

Pour rappel, l'objet social de Nature Rand'Eau Haut Oh ! est la pratique de la randonnée et d'activités de pleine nature, associant l'activité physique à la découverte de l'environnement et du patrimoine sous toutes ses formes. Les sorties à la journée sont organisées le dimanche (au moins une toutes les trois semaines), et des séances de marche nordique sont proposées le vendredi en fin d'après-midi.

Alors si vous avez des fourmis dans les jambes, n'hésitez pas : rejoignez-nous !

**Le président, Sébastien Dupont**



### MENUISERIE **BONIN** ALUMINIUM

- MENUISERIE ALUMINIUM, ACIER & PVC • SERRURERIE • BRISE SOLEIL •
- VOLETS ROULANTS • PORTES DE GARAGE • PORTAILS & AUTOMATISMES •

Z.A. La Cruz - 645, route de la Bougie - 38780 ESTRABLIN

☎ **04 74 85 93 40**

[www.bonin-sas.com](http://www.bonin-sas.com) / [contact@bonin-sas.com](mailto:contact@bonin-sas.com)

### **MGM sarl**

#### NEUF - RÉNOVATION

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

POMPE À CHALEUR

ACCESSIBILITÉ - SALLES DE BAINS

**04 37 02 04 33 - 06 28 23 33 98**

138, ch. d'Ortis - 38200 JARDIN

[mgm.plombier@free.fr](mailto:mgm.plombier@free.fr)



### **AVENIR AUTO**

Mécanique et entretien toutes marques

**04 74 59 49 82**

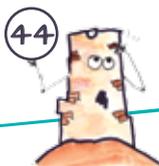


Mail : [avenirauto.coleon@yahoo.fr](mailto:avenirauto.coleon@yahoo.fr)

**79, route de Bérardier  
38200 JARDIN**

Prêt de véhicule et utilitaire gratuit

Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30





## Contacter nos associations

Les coordonnées sont régulièrement actualisées sur le site internet : <http://mairie-jardin.fr>

### ACCA

Jean-Louis Dalhieux, président  
06 48 16 43 10  
[jld.jardin@bbox.fr](mailto:jld.jardin@bbox.fr)

### AÏKIDO

Arnaud Jacson, professeur  
06 18 43 85 27  
[arnaud.jacson@sfr.fr](mailto:arnaud.jacson@sfr.fr)

### ALO ! MIK FRANCE (Aide humanitaire)

Jean-Luc Vergnon, président  
04 74 85 30 94  
[info@alomik.org](mailto:info@alomik.org)

### ALPES POUR TOUS

Gérard Croizat, président  
07 70 29 90 04  
[lemasdelaborne@gmail.com](mailto:lemasdelaborne@gmail.com)

### À TOUR DE RÔLE (Théâtre)

Patrice Ambrosioni, président  
06 29 12 14 38  
[patrice.ambrosioni@hotmail.fr](mailto:patrice.ambrosioni@hotmail.fr)

### AU DÉTOUR DE JARDIN

Suzanne Armanet, présidente  
04 26 05 29 06 - 06 16 77 53 09  
[suzanne.armanet@sfr.fr](mailto:suzanne.armanet@sfr.fr)

### BOULE SPORTIVE

André Chavassieux, président  
04 74 85 80 33  
Roger Germain, secrétaire  
06 07 91 03 78

### CLUB DU 3<sup>ÈME</sup> ÂGE

**TRAIT D'UNION**  
Christian Livio, président  
06 79 78 20 61

### CLUB RÉTRO MÉCANIQUE

Jean-Paul Mollin, président  
06 83 04 16 94  
[jpmollin@hotmail.fr](mailto:jpmollin@hotmail.fr)

### COÏNCI-DANCE

Christine Paret, présidente  
06 74 01 90 62  
[christineparet@orange.fr](mailto:christineparet@orange.fr)

### COMITÉ DE JUMELAGE

Gérard Degré, président  
04 74 53 59 37 - 06 71 14 97 93  
[g.degre@hotmail.fr](mailto:g.degre@hotmail.fr)

### COMITÉ DES FÊTES

Richard Coudert, président  
06 87 84 25 87  
[family.coudert@wanadoo.fr](mailto:family.coudert@wanadoo.fr)

### COURS D'ANGLAIS

Patricia Giroud, présidente  
06 20 90 04 66  
[patriciagiroud@hotmail.fr](mailto:patriciagiroud@hotmail.fr)

### COURS D'ITALIEN

Miquel André, responsable  
04 74 85 89 13  
[andre-maurice.miquel@orange.fr](mailto:andre-maurice.miquel@orange.fr)  
Bernard Giroud  
06 15 12 44 83  
[bernardgiroud@hotmail.fr](mailto:bernardgiroud@hotmail.fr)

### CSV JUDO

Jean-Gilles Vera, président  
06 11 89 54 96  
[secretariat@judovienne38.com](mailto:secretariat@judovienne38.com)

### ÉTOILE JARDINOISE

Manuel Dias, président  
06 14 01 32 55  
[hennessy696@hotmail.fr](mailto:hennessy696@hotmail.fr)

### FJ AVENTURE

Jennifer Saez, présidente  
06 16 94 27 29  
[jennifer.saez@free.fr](mailto:jennifer.saez@free.fr)

### FNACA

Jean Martinez, président  
06 80 52 71 09  
[denis-arnoux@orange.fr](mailto:denis-arnoux@orange.fr)

### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Marie-Jo Cavigioli, secrétaire  
06 70 92 10 38  
[cavigilbert@free.fr](mailto:cavigilbert@free.fr)

### LES PINCEAUX DE JARDIN

Josceline Vignassa, présidente  
06 31 83 87 33  
[josceline.vignassa@free.fr](mailto:josceline.vignassa@free.fr)

### LES TROMPES DES REVOLETS

André Deschamps, président  
06 29 19 45 70  
[ad.revolets@free.fr](mailto:ad.revolets@free.fr)

### MODÉLISME

Jean Normand, président  
04 74 58 03 39  
[jnormand1@club-internet.fr](mailto:jnormand1@club-internet.fr)

### MOS 3 RIVIÈRES FOOTBALL CLUB MOS

Françoise Clair, secrétaire  
04 74 16 80 27  
[francoise.clair2@orange.fr](mailto:francoise.clair2@orange.fr)

### NATURE RAND'EAU HAUT OH !

Sébastien Dupont, président  
06 16 33 01 79  
[sebastien.dupont15@gmail.com](mailto:sebastien.dupont15@gmail.com)

### PATCHWORK

Nicole Larderet, responsable  
06 42 36 35 75

### SIM

Christophe Rey, président  
04 74 58 05 90  
[simestrablin2@wanadoo.fr](mailto:simestrablin2@wanadoo.fr)

### SOLIDAIREMENT VÔTRE

Dominique Laleouse-Ernoult  
06 08 99 41 19  
[d.laleouse@sofiges.fr](mailto:d.laleouse@sofiges.fr)

### SOU DES ÉCOLES

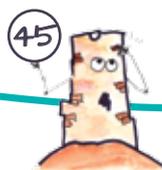
Pascal Flicoteaux, président  
06 71 12 21 32  
[pascal.flicoteaux@freesbee.fr](mailto:pascal.flicoteaux@freesbee.fr)

### TENNIS CLUB JARDIN/ESTRABLIN

Dominique Mollien, présidente  
06 88 17 77 52  
[dom.mollien@club-internet.fr](mailto:dom.mollien@club-internet.fr)  
Christielle Buatier  
04 74 53 56 97  
[tcestrajardin@free.fr](mailto:tcestrajardin@free.fr)

### VIVRE AUTREMENT (QI GONG)

Fernande Vors, présidente  
04 74 85 34 06  
[f.vors@orange.fr](mailto:f.vors@orange.fr)  
Maguy Geoffroy, secrétaire  
06 76 03 65 08  
[maguy.geoffroy@orange.fr](mailto:maguy.geoffroy@orange.fr)



# Calendrier des manifestations 2017

## JANVIER

- **Dimanche 22**  
Vœux du Maire  
Salle Jean Monnet à 11h
- **Dimanche 29**  
Loto de l'association  
Au Détour de Jardin  
Salle Jean Monnet à 14h  
Vente des cartons dès 13h

## FÉVRIER

- **Samedi 11**  
Loto du Sou des Écoles  
Salle Jean Monnet à 14h
- Journée Tripes de  
Rétro Mécanique  
Salle Jean Monnet

## MARS

- **Samedi 4**  
Choucroute de la FNACA  
Salle Jean Monnet à 12h
- **Dimanche 12**  
Concours de belote du  
Club du 3<sup>ème</sup> âge  
Salle Jean Monnet
- **Dimanche 19**  
Braderie Puériculture  
du Sou des Écoles  
Salle Jean Monnet
- **Dimanche 26**  
Foire aux Vins et aux Produits  
du terroir  
Salle Jean Monnet de 10h à 18h

## AVRIL

- **Vendredi 7**  
Festival de l'Humour  
Salle Jean Monnet à 20h30
- **Dimanche 9**  
Vide-greniers  
de l'Étoile Jardinoise  
Salle Jean Monnet dès 6h
- **Vendredi 14**  
Bal des enfants déguisés  
du Sou des écoles  
Salle Jean Monnet à 16h30
- **Dimanche 23**  
Élections présidentielles  
1<sup>er</sup> tour  
Salle Jean Monnet

## MAI

- **Dimanche 7**  
Élections présidentielles  
2<sup>ème</sup> tour  
Salle Jean Monnet
- **Lundi 8**  
Cérémonie commémorative  
Place de la Paix à 11h
- **Samedi 13**  
Repas dansant du CSV Judo  
Salle Jean Monnet
- Concours de pétanque des  
enfants du Sou des Écoles  
Stade des Liesses
- **Samedi 20**  
Gala de danse de Coïnci-dance  
Salle Jean Monnet

## JUIN

- **Samedi 3**  
Fête de fin d'année  
du CSV Judo  
Salle Jean Monnet
- **Dimanches 11 et 18**  
Élections législatives  
1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour  
Salle Jean Monnet
- **Samedi 24**  
Kermesse du Sou des Écoles  
Salle Jean Monnet

## JUILLET

- Ciné-été**  
Dans la cour de l'école  
Repli salle Jean Monnet  
À 21h30

## SEPTEMBRE

- **Samedi 2**  
Forum des associations  
Salle Jean Monnet de 14h à 18h
- **Dimanche 17**  
Vide-greniers  
de l'Étoile Jardinoise  
Salle Jean Monnet dès 6h

## OCTOBRE

- **Samedi 7 et dimanche 8**  
Exposition de modèles réduits  
du Club de modélisme  
Salle Jean Monnet en journée
- **Dimanche 15**  
Festival des jeux  
du Sou des Écoles  
Salle Jean Monnet
- **Dimanche 22**  
Loto du Club du 3<sup>ème</sup> âge  
Salle Jean Monnet

## NOVEMBRE

- **Samedi 11**  
Cérémonie commémorative  
Place de la Paix à 11h
- **Dimanche 26**  
Bourse aux jouets  
de la Municipalité  
Salle Jean Monnet de 13h à 17h

## DÉCEMBRE

- **Dimanche 10**  
Repas du CCAS  
Salle Jean Monnet à 12h
- **Dimanche 31**  
Réveillon de la Saint-Sylvestre  
de l'Étoile Jardinoise  
Salle Jean Monnet

# ENT. FANTONI

Plâtrerie - Peinture  
Placo - Déco  
Neuf & Rénovation



04 74 85 40 21 - 06 11 23 25 85  
38200 CHUZELLES

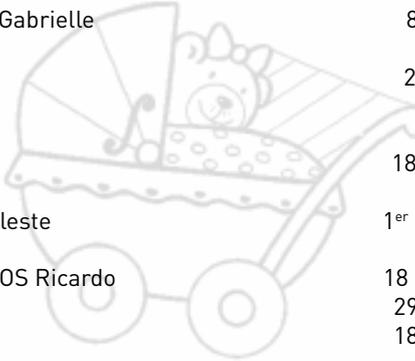
[www.fantonipeinture38200.fr](http://www.fantonipeinture38200.fr)





## Naissances

BRACCHI HEDOUX Gabrielle	8 février
CALEYRON Maël	3 août
DIABI Noah	23 juillet
FLICOTEAUX Lucy	13 mai
FOURNIAL Slevinn	31 août
JAC Margaux	18 janvier
KUMRU Berat	3 mars
OTSE ALLIX Eva-Céleste	1 <sup>er</sup> octobre
RAKID Noham	2 mars
REBELO DOS SANTOS Ricardo	18 octobre
ROYER Lenny	29 février
VINCENT Léonie	18 février



## Mariages

BENATRU Justine et LAZARO Frédéric	16 juillet
BORTOLI Cindy et VERNAY Thierry	25 juin
DELAVAY Virginie et VANEL Denis	17 septembre
FEUTRY Corinne-Martine et HÉRENGT Christophe	16 juillet
FOUCHET Carine et SIDOTI Guy	26 mars



## Décès

ABRY Jeanine, née DUMAS	20 mars	HUGUET Yvonne, née VIALETTE	11 mars
ADAMO Joseph	13 septembre	JURY Huguette, née CURINO	5 octobre
ALOTTO Eligio	30 juin	LASHERMES Raymond	12 novembre
BALLAY Louis	18 avril	LENTILLON Georges	3 août
BAUD Ginette, née GUIDICI	29 novembre	LEROY Jean	10 mai
BLANCHIN Marie, née HARTMAN	1 <sup>er</sup> février	LUCIANI Paulette, née GUÉRARD	28 février
BOVIER Louis	11 juillet	MAZE Éliane, née LOUROT	7 janvier
BOYER Alice	10 novembre	MIGIEU Camille	4 mars
BUGNON-MURYS Jean	7 mars	MIGLIETTI Georges	5 mai
CHARRETON Régis	26 juin	MOUSSY Pierre	24 janvier
CIANCIA-GATTI Claire	4 mai	ODET Andrée, née MARION	18 mars
CINAR Belkis, née ACARER	19 février	PÉREZ Marie, née BERTHIER	22 avril
DA SILVA Artur	21 avril	PÉREZ Joseph	7 août
DISSOIRE Yvonne, née FRAYSSE	20 mars	PION Léon	30 juillet
DUNAND Édouard	14 février	REYNAUD Victorine, née COLÉON	8 février
ESPÉZEL Charles	25 septembre	SERME Joseph	3 novembre
FOURNET Philippe	23 mars	SOIGNEUX Michel	9 octobre
FRÉCON Janine, née NOËL	7 mars	SOLEYMAT Paulette, née VERELLE	12 octobre
GADAGNA Éric	31 août	TREIGNIER Gilles	19 juillet
GEOFFRAY Yvonne, née DESBUISSON	5 mars	VARENGO Giovanna, née MARZOLINO	25 juin
GEX Rose, née LLORET	6 mars	VELLAY Laurent	30 octobre
GLODAS Christine, née DANIELE	16 avril	VINCENT Alexys	19 septembre

# Les services médicaux et paramédicaux

## CABINET MÉDICAL

► **Docteurs Olivier STOECKEL & Jérôme BOEUF**

Place Michel Petrucciani - Bérardier

Tél. 04 74 85 46 26

(Sur rendez-vous)

## MÉDECIN

► **Docteur Sophie BERTHIER**

40, Route de Bérardier

Tél. 04 74 48 24 39

(Sur rendez-vous)

Du lundi au vendredi 9 h 00 - 19 h 00 et samedi 9 h 00 - 12 h 00

## PHARMACIE

► **Caroline VEBAMBA**

24, Place Michel Petrucciani - Bérardier

Tél. 04 74 31 66 36

Du lundi au vendredi 9 h 00 - 12 h 15 / 14 h 30 - 19 h 15

## CABINETS INFIRMIERS

► **Yvette AYOUB**

Place Michel Petrucciani - Bérardier

Soins à domicile - Chimiothérapie

Tél. 04 74 58 13 47

Soins au cabinet :

Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi 16 h 30 - 17 h 00

Mardi 6 h 45 - 9 h 00

► **Mylène LIPONNE**

272, Chemin d'Ortis

Soins à domicile

Tél. 06 76 78 49 20

Courriel : [myleneliponne@live.fr](mailto:myleneliponne@live.fr)

## INFIRMIÈRE LIBÉRALE

► **Isabelle DESROCHES**

Soins à domicile

Tél. 07 61 70 91 74

## CABINET DENTAIRE

► **Danièle DURIEUX-CELARD**

► **Jean-Paul VANDEWALLE**

► **Caroline VALLOT**

Place Michel Petrucciani - Bérardier

Tél. 04 74 85 58 10 (Sur rendez-vous)

Du lundi au vendredi 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h 30

Service d'urgence dentaire les dimanches et jours fériés

9 h 00 - 11 h 00

Tél. 04 74 31 32 62

## MAISON DE RETRAITE

► **Korian « Villa Ortis »**

290, Montée de Bastide

Tél. 04 74 78 38 00

## CABINET D'ORTHOPHONISTE

► **Caroline MARIGLIANO**

Place Michel Petrucciani - Bérardier

Tél. 04 74 31 75 26

(Sur rendez-vous)

## OSTÉOPATHE

► **Olivier BLANC DENOLLY**

Place Michel Petrucciani - Bérardier

Tél. 06 43 14 94 58

Du lundi au vendredi 7 h 00 - 20 h 00

(Sur rendez-vous)

## KINÉSITHÉRAPEUTE

► **Martin FAYARD**

Place Michel Petrucciani - Bérardier

Tél. 04 74 87 10 92 ou 06 63 99 07 43

Du lundi au vendredi 8 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00

(Sur rendez-vous)

Soins à domicile lundi, mercredi et vendredi 8 h 00 - 12 h 00

Retrouvez  
la liste actualisée  
sur le site internet :  
<http://mairie-jardin.fr>

# Arc en Ciel

SARL

Hériberto Annicchiarico

•

© 04 74 53 62 46 - Fax 04 74 31 97 00  
Mobile 06 80 73 71 13  
[contact@arc-en-ciel.net](mailto:contact@arc-en-ciel.net)

•

21-23 rue de Bourgogne - 38200 Vienne

Parquet Flottant  
Sol Souple  
Peinture (int. ext.)  
Papiers Peints  
Traitement de Façades  
Patines à l'Ancienne



# Les assistantes maternelles agréées

Retrouvez la liste actualisée  
sur le site internet : <http://mairie-jardin.fr>

► **ALLAMANCHE Angélique**

933, Route de Collonge - Tél. 06 84 79 72 07

► **BEAUBOUCHEZ Christine**

1229, Route de Saint-Sorlin - Lot. La Tour de Montléant  
Tél. 04 74 85 76 39

► **LYON Sonia**

406, Chemin du Brut - Tél. 04 74 16 88 41

► **BONNARD Monique**

46, Rue de l'ancienne école - Tél. 04 74 85 89 15

► **BRACCHI Rolande**

250, Montée de la Piconnière - Tél. 04 74 53 64 31

► **CALVEZ Françoise**

1635, Montée de la Vieille Église - Tél. 04 74 31 76 76

► **COUDERT Myriam**

7, Lot. Les Résidences du Stade - Montée de la Vieille Église  
Tél. 06 26 22 29 06

► **CASAS-HERLUISON Maryse**

6, Lot. Les Résidences du Stade - Montée de la Vieille Église  
Tél. 04 74 53 59 06

► **CORDIER Nicole**

269, Voie de l'Europe - Tél. 04 74 85 21 91

► **CROS Hélène**

122, Montée de la Bastide - Tél. 04 74 53 41 58

► **CROZE Huguette**

87, Montée de la Bastide - Tél. 04 37 02 00 58

► **DERORY Marie**

28, Montée de la Piconnière - Tél. 04 74 85 78 57

► **DURAND Angélique**

5, Route de Bérardier - Tél. 06 84 79 60 87

► **FEUTRY Corinne**

38, Route de Bérardier - Tél. 04 74 85 10 60

► **GENSANE Nadine**

94, Chemin des Fenaisons - Tél. 04 74 85 62 49

► **HAMZA Nathalie**

1028, Route de Chalon - Tél. 04 74 57 86 25

► **HOPP Sureerat**

373, Route de la Revollat - Tél. 04 74 54 52 98

► **KLEIN Virginie**

2590, Route de Saint-Sorlin - Tél. 06 88 31 41 99

► **KONINCKS Zita**

219, Montée de la Bastide - Tél. 04 74 31 73 62

► **LONGERE Isabelle**

500, Rue des Anciens Combattants - Tél. 04 74 85 33 35

► **MONAN Véronique**

94, Route de Bérardier - Tél. 04 74 87 37 84

► **NICAISE Martine**

901, Montée de la Vieille Église - Tél. 06 68 44 52 17

► **PIOLAT Liliane**

281, Montée de la Vieille Église - Tél. 04 27 69 16 65

► **URGAN Miyase**

2590, Route de Saint-Sorlin - Lot. Les Jardins de Cybèle  
Tél. 04 74 57 07 14

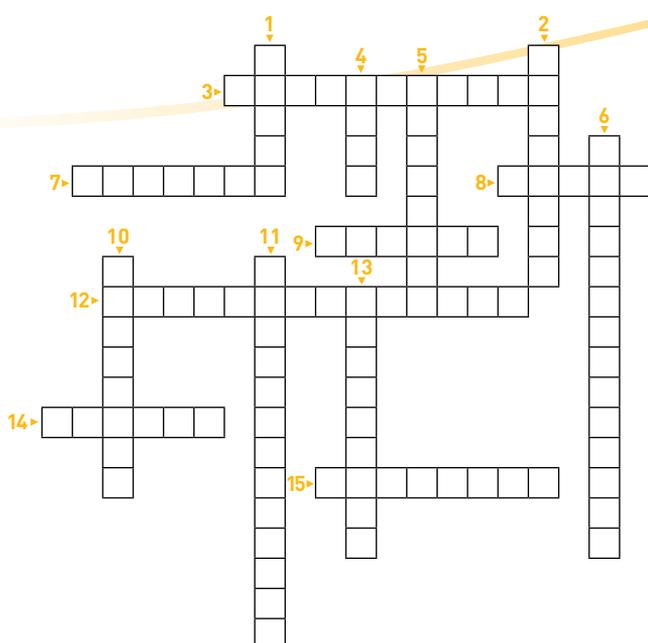
► **VAUJANY Sophie**

855 D, Montée de la Vieille Église - Tél. 06 09 59 63 10

► **WARTELLE Monique**

4, Route de Saint-Sorlin - Tél. 06 10 16 28 11

## Les bons mots de Jardin

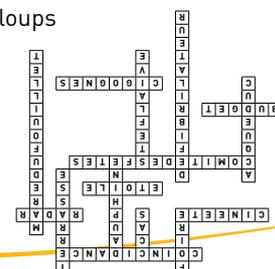


### HORIZONTAL

3. L'on y danse à Jardin et même africain
7. ZOOTOPIE y était à l'affiche le 20 juillet 2016
8. Pédagogique à Jardin
9. Musicale quand elle est jardinoise
12. L'association des associations
14. Difficile à boucler aussi quand il est municipal
15. Plus de 200 ont fait étape à Jardin en Août

### VERTICAL

1. Votre rendez-vous du 26 mars 2017
2. La boulangerie de Jardin vous y accueille depuis septembre
4. Le social c'est lui
5. Avenue Limitée à 30kmh
6. Elle est écologique
10. Pour l'eau du temps des romains et à Jardin
11. Il peut sauver des vies à la salle des fêtes
13. Jumelle de Vendée quand elle est des loups



# Numéros utiles

## Urgences

Médecin-régulateur : 0810 15 33 33  
Pompiers : 18  
Samu : 15  
Police : 17  
Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11  
Secours Européen : 112



## Viennagglo à votre service...

### ► BÂT. ANTARÈS

30, avenue Général Leclerc - BP 263  
38217 Vienne cedex  
04 74 78 32 10  
Site : <http://www.paysviennois.fr/>

### ► Accueil

04 74 78 32 10 - [info@viennagglo.fr](mailto:info@viennagglo.fr)

### ► Voirie

04 74 78 78 78 - [lbroche@viennagglo.fr](mailto:lbroche@viennagglo.fr)

### ► Environnement Déchets

04 74 53 45 16 - [environnement@viennagglo.fr](mailto:environnement@viennagglo.fr)

### ► Assainissement

04 82 06 33 00 - [assainissement@viennagglo.fr](mailto:assainissement@viennagglo.fr)

### ► Petite enfance Modes de garde

04 27 87 80 00 - [petiteenfance@viennagglo.fr](mailto:petiteenfance@viennagglo.fr)

### ► Multi-accueil "La Clef des Champs"

04 74 85 36 75 - [cleschamps@viennagglo.fr](mailto:cleschamps@viennagglo.fr)

### ► Téléalarme

04 74 78 41 90

### ► Transports et déplacements

#### ► L'va point info - [www.lvabus.com](http://www.lvabus.com)

04 74 85 18 51

#### ► L'va lignes régulières, transports scolaires

04 74 85 18 51 - [www.lvabus.com/](http://www.lvabus.com/)

#### ► L'va sur demande

0 810 414 909 - [lvasurdemande@ratpdev.com](mailto:lvasurdemande@ratpdev.com)

#### ► L'va PMR

0 810 810 414 - [lvasurdemande@ratpdev.com](mailto:lvasurdemande@ratpdev.com)

#### ► Covoiturage

[www.covoiturage-paysviennois.fr](http://www.covoiturage-paysviennois.fr)

#### ► Maison de la Mobilité

04 74 85 18 51 - [www.lvabus.com/](http://www.lvabus.com/)

## Jardin à votre service...

### ► MAIRIE

547, voie de l'Europe - 38200 Jardin

#### Ouverture au public :

Lundi de 8 h30 à 12 h

Mardi de 13 h30 à 17 h30

Mercredi de 8 h30 à 12 h

Jeudi de 8 h30 à 12 h

Vendredi de 13 h30 à 17 h30

E.mail : [mairie@mairie-jardin.fr](mailto:mairie@mairie-jardin.fr)

Tél. 04 74 31 89 31

Fax : 04 74 31 89 30

Site internet : <http://mairie-jardin.fr>

### ► BIBLIOTHÈQUE

04 74 85 66 10

E.mail : [bibliotheque@mairie-jardin.fr](mailto:bibliotheque@mairie-jardin.fr)

### ► SALLE JEAN MONNET

04 74 31 89 38

### ► RESTAURANT SCOLAIRE

04 74 31 89 37

### ► ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Anne Delafraye

04 74 31 89 36

### ► TAP

06 07 36 96 46

### ► GARDERIE SCOLAIRE

04 74 31 89 32

### ► ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directeur : Yves Thabaret

04 74 31 89 35

## Le Conseil Départemental de l'Isère à votre service...

### ► CANTON 1 (Vienne Nord)

Erwann Binet (Adjointe : Carmela Lo Curto-Cino)

### ► CANTON 2 (Vienne Sud)

Élisabeth Célard (Adjoint : Patrick Curtaud)

### ► MAISON DE DÉPARTEMENT

3, quai Frédéric Mistral - BP 222

38 217 Vienne Cedex

04 74 87 93 00



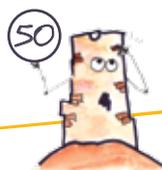
**Les Opticiens  
MOBILES**

Vienna - Jardin et sa région | ISEPE  
Mobile: 06 23 92 93 70

**Coralie LABONNE**  
Opticienne à domicile  
Secteur Vienne et 30 km alentours

Email: [clabonne@lesopticiensmobiles.com](mailto:clabonne@lesopticiensmobiles.com)  
Site: [www.lesopticiensmobiles.com](http://www.lesopticiensmobiles.com)

 Coralie Labonne - Opticienne à domicile Vienne 38200 + ou - 40km



## Pays Viennois

► **ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE AUX PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES**

04 74 85 11 18 ou [adpah@wanadoo.fr](mailto:adpah@wanadoo.fr)

► **ASSOCIATION DES SERVICES À LA PERSONNE DU PAYS VIENNOIS**

06 20 11 95 62 ou [asso.asppv@gmail.com](mailto:asso.asppv@gmail.com)

► **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

Montée Saint Marcel - Vienne  
0 810 253 880

► **CPAM (assistante sociale)**

1, place Saint Pierre - Vienne - 36 46

► **CENTRE ANTI-POISONS**

Lyon - 04 72 11 69 11

► **CENTRE DES IMPÔTS**

12, rue Jean Moulin - Vienne  
04 74 31 31 48

► **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**

2, place Saint Pierre - Vienne  
04 74 31 44 00

► **E.R.D.F.**

0 810 761 773

► **GENDARMERIE**

5, rue de l'Isle - Vienne  
17 ou 04 74 53 10 17

► **G.R.D.F.**

0 810 686 003

► **LOGEMENTS**

**Advivo**

04 74 78 39 00 - [www.advivo.fr/](http://www.advivo.fr/)

**Opac38**

04 74 11 11 11 - [www.opac38.fr/](http://www.opac38.fr/)

► **MISSION LOCALE**

9, rue Laurent Florentin - Vienne  
04 74 78 37 90

► **MUTUELLE SOCIALE AGRICOLE**

Z.A de Malissol - Vienne  
04 74 85 98 54

► **PÔLE EMPLOI**

30, avenue Général Leclerc - Vienne  
39 49

► **POMPIERS**

54, avenue Berthelot - Vienne  
18 ou 04 74 31 11 80

► **SERVICE DES EAUX SUEZ LYONNAISE DES EAUX**

Z.I. De l'Abbaye  
Rue de Laverlochère - Pont-Évêque  
0 810 396 396 (clientèle)  
0 810 796 796 (urgence)

► **S.M.U.R.**

Hôpital de Vienne - 04 74 31 32 62

► **S.N.C.F**

Renseignements, réservations - 36 35

► **SOUS-PRÉFECTURE DE VIENNE**

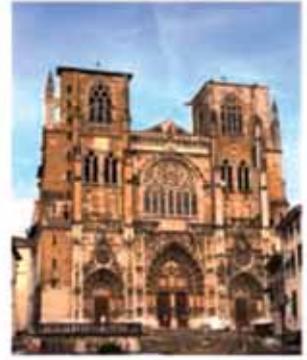
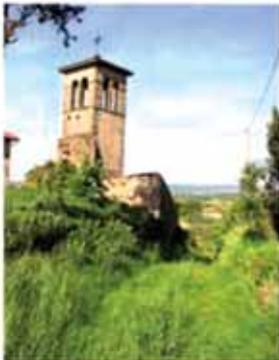
Bd Eugène Arnaud - Vienne  
04 74 53 26 25

► **TRÉSORERIE DE VIENNE**

Espace Saint Germain - Bâtiment Jazz  
Parc Saxo - 30, Avenue G. Leclerc Vienne  
04 74 85 79 99

► **U.R.S.S.A.F**

Quai Claude Bernard - Vienne  
04 37 60 10 51



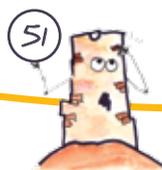
Votre Agence à **JARDIN**  
[www.pole-immobilier38.com](http://www.pole-immobilier38.com)  
Tél. 04 74 53 18 51

*Vous avez un projet immobilier ?  
Nous sommes heureux de vous  
accompagner et vous conseiller,*

*Passer chez nous pour entrer chez vous !*

Sébastien PELLISON

**POLE IMMOBILIER** : 300, route de St Sorlin - 17 lot. la Dartamas-le-Bas - 38200 JARDIN  
Email : [pole.immobilier@free.fr](mailto:pole.immobilier@free.fr)



**BONNE ANNÉE 2017**

**Le Maire, Thierry Quintard, et le Conseil municipal,  
Vous invitent à la cérémonie des vœux  
Dimanche 22 Janvier à 11 h  
Salle Jean Monnet**

**Le film "Jardin vu d'en haut"  
sera projeté à cette occasion  
avec des images inédites  
de notre commune**



**JARDIN**  
HORTUS TRADITIONUM

3<sup>ème</sup> édition

**foire aux vins  
Produits du terroir**

**dim. 26 mars 2017**

Salle Jean Monnet de 10h à 18h

1000m<sup>2</sup> exposants

Animations, ambiance rétro  
animaux, voitures anciennes,  
buvette, dégustations

**Repas du Terroir**

Attraction 2017  
Démonstration  
conduite  
de troupeaux

entrée  
libre

Renseignements sur [mairie-jardin.fr](http://mairie-jardin.fr)  
ou 04 74 31 89 33

vin  
jeux  
restaurant  
fromages  
spécialités

